

LES CAHIERS DES DROITS DE L'HOMME

Les Droits de l'Homme sont-ils proclamés ? - Oui
Sont-ils appliqués ? - Non !

Revue bi-mensuelle paraissant le 10 et le 25

ABONNEMENTS

UN AN	
France	20.60
Pour les Ligeurs	15.00
Etranger	25.00

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

10, Rue de l'Université, PARIS VII^e

TÉL. FLEURUS 02-92

Directeur : HENRI GUERNUT

PRIX DU NUMÉRO

1 fr.

Les Abonnements partent
du 1^{er} de chaque trimestre.

SOMMAIRE

HOMMAGE A ANATOLE FRANCE

- I. -- Discours de M. Ferdinand Buisson.
- II. -- Discours de M. Gabriel Séailles.
- III. -- Discours de M. Victor Basch.
- IV. -- Discours de Madame Séverine.
- V. -- Discours de M. Anatole France.
- VI. -- Discours de M. Paul Painlevé.

LES ALLEMANDS A LA LIGUE

Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme

REVUE D'IDÉES POUR LE COMBAT.
REVUE DE COMBAT PAR LES IDÉES.

27398

ABONNÉS! LIGUEURS! MILITANTS!

Dès que vous aurez recruté

1.000 Abonnés nouveaux,

les *Cahiers des Droits de l'Homme* deviennent **TRI-MENSUELS** sans augmentation de prix.

Dès que vous aurez recruté

10.000 Abonnés nouveaux,

les *Cahiers des Droits de l'Homme* deviendront **HEBDOMADAIRES** sans augmentation du prix de l'abonnement.

Chacun de nos amis peut trouver un nouvel abonné!

C'est son DEVOIR de ligueur.

C'est son INTÉRÊT d'abonné.

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE
POMPES FUNÈBRES et de MARBRERIE
Règlement de Convois et Transports pour tous Pays

Maison EDOUARD SCHNEEBERG

DIRECTION : TRUD. 64-52
43, Rue de la Victoire Téléphone — 64-53
(Juste en face la Synagogue) — 69-64

MAGASINS & REMISES :

157, Avenue Jean-Jaurès — Téléphone : NORD 02-23

SUCCURSALES :

Cimetière Montparnasse, 52, Bd Edgard-Quinet. — Téléph. Saxe 36-51

Cimetière du Père-Lachaise, 43, Bd Ménilmontant. — Tél. Roq. 8912

Cimetière de Pantin, 4, Avenue du Cimetière. — Téléph. :

CHANTIERS & ATELIERS : 14, rue du Repos. — Tél. Roq. 87-23

Carrières et Ateliers :

LA MARITIÈRE, près LE GAST, par St-SERVER (Calvados).

OUTILLAGE MÉCANIQUE

ENTREPRISE GÉNÉRALE de MARBRERIE

TRAVAUX pour tous CIMETIÈRES

ACHAT de TERRAINS — ENTRETIEN de SÉPULTURES

CAVEAUX PROVISOIRES dans les CIMETIÈRES

Conditions spéciales aux lecteurs des « Cahiers » et aux membres de la « Ligue »

Les MYSTÈRES du COUVENT

SOUVENIRS D'UN ANCIEN DOUJINCAIN

paraissent depuis le 16 Février dans

LA VAGUE 121, rue Montmartre, PARIS.
20 cent. par sem., 10 fr. p. an.

Journal hebdomadaire très intéressant que tout le monde lit
POUR SAVOIR LA VÉRITÉ

10 MOIS DE CRÉDIT



BICYCLETTE

"Le Coq"

Garantie-cadre :

3 ans.



Hommes : 450 fr. Dames : 475 fr. et au choix

PHONOGRAPHE avec 40 morceaux choisis
avec pavillon : 475 fr. ; sans pavillon : 460 fr.

Envoi en gare. Port dû contre mandat ou remboursement au 1^{er} versement, plus 15 fr. pour l'emballage.

Le reste payable en :

10 traites mensuelles de 40 francs.

Au Comptant 5% d'Escompte. — Catalogue gratuit.

S'adresser à la Maison :

MESSELET-DUJARDIN

185, Av. du Général-Michel-Bizot, Paris (12^e) 1^{er} étage

Le meilleur moyen
de nous montrer que les **CAHIERS**
vous intéressent,
c'est de nous obtenir
de nouveaux abonnés.

© © © FONDÉE EN 1904 © © ©

TRAVAIL

Société Coopérative des Ouvriers Tailleurs
23, Rue Vivienne, PARIS — Téléphone : Central 02-65

COMPLETS VESTON SUR MESURES
à partir de 270 francs

Magasin ouvert de 8 h. 1/2 à 19 heures, le samedi fermé à midi

HOMMAGE A ANATOLE FRANCE

L'Académie de Stockholm a décerné à notre collègue Anatole France, membre du Comité Central, le prix Nobel de littérature.

A cette occasion, le Comité Central a offert, en l'honneur du lauréat, un grand banquet démocratique auquel les admirateurs du grand patriote et du parfait artiste se sont fait un plaisir d'assister.

On trouvera ci-après les discours qui ont été prononcés à l'occasion de ce banquet.

N. D. L. R.

I. -- Discours de M. Ferdinand Buisson

Cher Maître et chers Collègues,

Ce n'est pas une Société vouée au culte des lettres et des arts qui a l'honneur de vous fêter ce soir. La Ligue des Droits de l'Homme a une mission plus sévère, j'allais dire plus morose.

Et si nous prenions les titres au pied de la lettre, cette Ligue, qui s'arroge tant de droits, devrait renoncer à celui de célébrer le Prix Nobel de littérature: il ne lui appartient pas d'expliquer l'admiration du monde pour celui qui, d'une façon si délicieusement originale, lui a fait goûter le charme de l'esprit français.

Rassurez-vous, maître. Je crois bien que vous avez ici des amis décidés à prendre des libertés avec la consigne: ils se permettront, eux, de parler de ces choses ailées auxquelles je ne dois point toucher.

Ils ont laissé les autres à leur vieux président. Et celui-ci se garde de s'en plaindre. Car il sait le prix de la part qui lui reste.

Il vous est arrivé, en effet, cher et illustre collègue, un de ces événements qui font l'étonnement des hommes.

Si l'on nous eût dit, il y a vingt-cinq ans, que l'artiste, favori des grâces, ami de la fantaisie voluptueuse, le sage nonchalant, cet esprit si libre qu'il ne s'est jamais enchaîné à rien, même aux visions exquises de sa changeante rêverie, ce dilettante qui, pour un peu, aurait dit de la morale qu'elle se moque de la morale, comme le prétendait Pascal de la philosophie; oui, si l'on nous avait annoncé qu'il se transformerait un jour jusqu'à devenir un croyant, un militant, un homme d'action, un passionné défenseur du droit et un apôtre de l'humanité, qu'auriez-vous pensé d'un tel pronostic ?

Encore aurait-il fallu y joindre un paradoxe de plus. Il se produit d'ordinaire, dans ces totales conversions, un brusque renversement qui fait prendre à l'homme nouveau le contre-pied du vieil homme. Ici rien de semblable. Ce ne sera pas un autre Anatole France, c'est le même, avec le même sourire, avec autant de finesse et de verve, avec son insaisissable pouvoir de séduction, avec ce

faux semblant de frivolité dont se revêtira, demain comme hier, son ironie souriante.

Vous même, à plusieurs reprises, en des pages où l'on ne sait ce qu'on y admire le plus, ou la pénétrante perspicacité ou la sincérité poignante, vous avez décrit chez un autre ce phénomène psychologique. Vous avez montré comment Zola « plein d'œuvres, jouissant en paix de son génie et de sa gloire », n'avait pu résister à une poussée de conscience qui le jeta dans la pire des batailles. Vous nous avez raconté la genèse de cet immortel *l'accuse* qui a forcé le cours des choses et, par l'intrépidité d'un seul homme, brisé tout l'édifice d'un forfait judiciaire assuré, semblait-il, d'une éternelle impunité.

Quel beau parallèle feront un jour les moralistes entre ces deux grandes leçons si semblables et si diverses, données à la conscience humaine par Zola et par Anatole France !

N'y verront-ils pas l'appréciation de je ne sais quelle loi profonde de la vie spirituelle ?

Lorsqu'éclate devant la société un de ces problèmes qui posent une question effrayante parce qu'elle est neuve, soit que surgisse un nouvel idéal, soit qu'apparaisse comme un crime une pratique que la pudeur sociale hésite à juger, à ce moment douloureusement critique, d'où va partir le signal de l'effort pour franchir l'abîme qui se creuse ? Qui osera tout braver, ou pour protester contre le mal, ou pour affirmer la foi de demain ? Qui commencera ?

On s'attendrait à voir marcher au premier rang ceux qu'on a coutume de considérer comme les guides de l'esprit national, les hommes d'ordre et de sagesse, les représentants pour ainsi dire officiels de la plus haute moralité privée ou publique.

Non. Ce n'est pas de ce groupe académique des bien-pensants que jaillira l'étincelle. Ce seront — ô mystères de l'âme humaine ! — d'une part, le romancier naturaliste et réaliste le moins en règle avec les exigences du bon ton; d'autre part, le plus délicat, le plus osé, le plus léger des épiciens; ce seront ces deux hommes qui, les premiers, parleront franc et chacun selon son tempérament plaidera

éperdument devant la conscience du monde, pour la justice et la vérité !

Ainsi déjà, il y a bien des siècles, suivant la vieille parabole, ce n'est pas le fils correct et irréprochable, c'est l'enfant prodigue qui donnera au cœur paternel la joie la plus profonde.

Ainsi déjà, quand l'obscur et pauvre Galiléen entreprit de sauver le monde en y annonçant le royaume des cieux, ce n'est pas dans l'élite des fidèles observateurs de la loi, ni des croyants les plus respectables qu'il trouvera ses premiers disciples. Ils sortiront de la masse des misérables, des péagers et des mécréants, qui passent, d'un seul bond, d'une sorte de néant moral à la divine folie de l'Évangile.

Mais pourquoi chercher des analogies dans des âges lointains ? Un autre rapprochement s'impose. Le souvenir que votre nom, mon cher maître, ne peut manquer d'éveiller, n'est-ce pas celui de Voltaire ?

Lui aussi, ce grand railleur, qui avait ri et fait rire de tout, qui semblait n'avoir guère plus d'illusions sur le peuple que sur les grands, il devint pourtant l'énergique défenseur de l'innocent contre la Société. Et la longue, l'inlassable et généreuse campagne qui aboutit, malgré tout, à la réhabilitation de Calas a donné au patriarche de Ferney cette gloire incontestable d'avoir été, lui aussi, suivant votre belle expression, « un moment de la conscience humaine ».

Mais là s'arrête le rapprochement. Voltaire, dans cette voie, n'alla pas plus loin. Vous, au contraire, vous y avez fait un chemin considérable.

Il faut bien le dire, du jour où il s'était jeté dans la mêlée, le citoyen Anatole France laissa derrière lui les plus audacieux. Je ne fais pas seulement allusion aux premières heures des années tragiques, ni à ces paroles de feu lancées par votre indignation et qui avivaient celles de notre petit groupe d'illuminés, les seuls clairvoyants d'alors, ni à ces formules en dix lignes où vous ramassiez, aussi âpre que Juvénal, toutes les imprécations contre la bêtise servant le crime.

« Nous ne vous ferons entendre, *disiez-vous*, que le langage de la justice et de la raison, mais nous le ferons entendre avec un bruit de tonnerre. »

Et vous avez tenu parole.

Quand enfin le bruit cessa, quand le calme se fit, vous avez repris le ton qui vous est naturel, mais vous l'avez porté dans un autre milieu. C'est du peuple que vous avez voulu être écouté. D'emblée vous y fîtes salué comme un libérateur, applaudi comme un maître, aimé comme un frère aîné. Le prolétariat — il n'était pas encore déchiqueté en petits groupes hostiles — vous rendait confiance pour confiance.

A combien de ces Universités populaires, nées d'un si beau souffle fraternel n'avez-vous pas porté vos leçons, vos conseils, vos encouragements ! Vous recommandiez alors le « bloc de la raison ». C'est une propagande qu'il faudrait peut-être recommencer.

Mais, plus tôt que beaucoup d'entre nous, vous avez senti de quel ver rongeur est atteinte une démocratie qui ne va pas jusqu'au bout d'elle-même. Vous avez deviné l'inanité des réformes qui dispensent de la révolution. Et un jour, las de tant d'améliorations promises, vous avez dit cette grande parole : « Il ne faut pas améliorer la condition des pauvres, il faut la supprimer. »

Du coup, vous avez jugé, vous, « âme jusque-là toute spéculative », qu'il fallait ouvertement prendre parti pour le peuple : vous l'avez fait en toute simplicité. Socialiste, vous aviez élu domicile au cœur du monde ouvrier. Les biographes psychologues prouveront que l'historien de Crainquebille y était prédestiné.

Je n'ai garde d'oublier l'honneur insigne que vous avez fait à notre Ligue, d'abord en prenant place parmi ses fondateurs, ensuite en suivant ses travaux.

Dès le début, vous nous félicitez « d'avoir pensé que le patriotisme s'accorde avec l'esprit « de justice et de paix, avec le respect du droit « et l'amour de l'humanité ». A mesure que l'expérience vous éclairait, vous nous avez fait entendre, — en riant — qu'à l'idée d'instruire le peuple pourrait peut-être se substituer celle de nous instruire nous-mêmes auprès du peuple. Vous nous rappelez « qu'il faut marcher avec tous les « artisans de l'émancipation des travailleurs manuels ». Vous ajoutiez une autre fois :

« La masse grave et sombre des travailleurs qu'on « n'amuse plus avec de la politique et des émeutes, « apprend à penser et s'appête à vouloir. »

Et la vérité vous échappant enfin, vous nous lanciez cet avertissement que j'ai retenu et médité :

« Sans les prolétaires, vous n'êtes qu'une poignée de « dissidents bourgeois. »

Je crois que plus vite peut-être qu'aucun autre groupement le nôtre s'est pénétré de votre inspiration. Il a compris qu'il doit être, comme vous le soutenez, « uni et mêlé au prolétariat pour être le « nombre au service de la justice. »

Aussi vous a-t-il suivi de grand cœur dans le vaste élargissement du programme de la France républicaine. Vous en avez tracé le plan avec tant de poésie, c'est vrai, mais aussi avec une telle précision et un sens politique si sûr que nous ne sommes pas surpris du peu de faveur qu'il trouve auprès de la majorité qui nous gouverne.

Vous n'aviez pas attendu les terribles leçons de la guerre pour multiplier les déclarations solennelles qui nous enseignent notre devoir national et international. Répétant en termes de notre temps les appels de Michelet, d'Edgar Quinet, de Victor Hugo, vous avez démontré que la seule solution pratique, qui permette de reconstruire l'Europe et le monde, c'est celle que les conservateurs, toujours aveugles, taxent d'utopie. Et vous en avez dit la raison :

« La grande valeur humaine, c'est l'homme lui-même. « Pour mettre en valeur le globe terrestre, il faut d'a

« bord mettre l'homme en valeur. Pour exploiter le sol, les mines, les eaux, toutes les substances et toutes les forces de la planète, il faut l'homme, tout l'homme, l'humanité, toute l'humanité. Pas d'exploitation complète du globe sans le travail combiné des hommes, blancs, jaunes, noirs. Notre avantage est que les peuples de toute race et de toute couleur soient puissants, libres et riches. »

C'est dans cet esprit que vous avez tant de fois parlé de la Russie, toujours avec l'amour du peuple russe, toujours avec l'horreur du tsarisme. Ceux qui vous ont entendu il y a quelques années, au meeting de protestation contre les massacres se souvenant encore de vos paroles et il leur plaît d'y trouver, aujourd'hui encore, un accent prophétique :

« Quelle que soit l'issue d'une entreprise immense et terrible, les prolétaires russes ont, dès à présent,

« exercé une action décisive sur les destinées de leur pays et du monde. La Révolution russe est une Révolution universelle! »

Excusez-moi, mon cher maître. Excusez-moi, Mesdames et Messieurs, de m'être ainsi laissé entraîner. Comment résumer mieux tout ce que j'ai dit ou voulu dire que par ce souhait final où, saluant le grand jour annoncé par un vieux prophète d'Israël, notre prophète d'aujourd'hui avive son espérance suprême et d'avance la note :

« Ce jour, quand il se lèvera, qu'il trouve la France n'ayant perdu ni son nom, ni le souvenir d'elle-même, ni sa puissance, ni son génie! Qu'il la trouve debout, le front ceint de la couronne d'olivier, armée et vêtue de justice et d'intelligence, fière d'être une bonne ouvrière et jalouse seulement de n'être devancée par aucune de ses sœurs sur les cimes radieuses de la concorde et de la paix! »

II. -- Discours de M. Gabriel Séailles

Mon cher ami,

En ce jour de glorification, ma pensée se reporte aux jours lointains, où vous n'étiez encore Anatole France que pour vos amis. Vous étiez libéral, parce que vous étiez riche : la vraie richesse est libérale. Vous aimiez les longs entretiens. Au hasard de la causerie, sur les sujets les plus divers, vous vous plaisiez à suivre les idées qui, sans précipitation, avec une grâce lente, descendaient sur vos lèvres. Vous aviez le don d'oublier les heures et de les faire oublier. Avec vous, où qu'on allât, on était assuré d'arriver en retard. Si vous aviez vécu dans le loisir des cités antiques, sous le ciel clément de cette Grèce, dont le génie revit en vous, volontiers vous vous seriez borné, comme le vieux Socrate, à confier votre pensée à des auditeurs attentifs.

La nécessité des lieux et des temps vous a contraint d'être à vous-même votre Platon. Les discours philosophiques du banquet d'Alexandrie, les homélies édifiantes du bon maître Jérôme Coignard, les propos ingénus de M. Bergeret, vous les avez causés avant de les écrire. Souvent, quand je vous lis, je revois votre geste, votre sourire, et j'entends l'accent de votre voix.

Vous avez montré qu'un grand écrivain n'est pas un homme qui cherche les vocables truculents et rares, qui bouleverse la syntaxe et donne l'impression d'écrire dans une langue étrangère. Vous aimez la langue que parlaient nos pères. Vous gardez ses vertus natives, vous la parez d'une grâce, qu'elle semble ne devoir qu'à elle-même. Le secret de votre art est de rendre aux vieux mots leur fraîcheur et leur nouveauté. Si vous avez eu une recherche, c'est celle de la simplicité. On vous admire plus qu'on ne vous imite.

Je ne sais ce que vous pensez de la question du latin. N'étant pas doyen de la Faculté des Lettres, vous avez le droit d'avoir sur ce sujet une opinion, sans encourir le blâme d'un ministre, qui passe pour homme d'esprit, et qui a eu tout au

moins l'esprit de devenir ministre. Je sais que vous êtes devenu l'un des maîtres de la prose française, sans vous astreindre au déroulement de la période latine. Vous répugnez à alourdir vos phrases d'incidentes et de conjonctifs. Vous êtes un grand dialecticien, vous avez beaucoup raisonné et de toutes choses. Vous n'enchaînez pas vos idées. Vous les voulez libres, dégagées, heureuses. Vous les avez prises dans les bibliothèques poudreuses, mais pour les en sortir, pour les libérer, pour les rendre à la joie du mouvement et de la lumière. Elles s'appellent et se répondent, elles se séparent, s'unissent, se lient et se délient, sous le seul attrait de la pensée qui en mène le chœur.

Il y a des gens qui vous tiennent pour un iconoclaste. Vous avez souri en passant devant leurs idoles. Vous aimez trop les belles images pour en effacer aucune. Quels dieux n'avez-vous pas accueillis dans votre Panthéon ! Vous les tempérez l'un par l'autre. En les réconciliant dans un même culte, vous enlevez à chacun ce qu'il a d'exclusif, vous laissez à tous ce qui les fait immortels, la part de vérité humaine, dont ils ont été à un moment l'expression.

Votre ironie n'est pas l'indifférence méchante de celui qui se retire de la vie et qui la calomnie : elle est le plaisir délicat de celui qui en évoque et en recrée tous les mirages. Elle se mêle de tendresse. Le soleil couchant du romantisme vous a touché de son dernier rayon. Vous ne paraissez à quelques-uns tout détruire que parce que vous refusez de rien sacrifier. Toutes les formes de la vie vous émeuvent. En présentant la vérité morale et religieuse sous ses aspects contraires, en montrant ce qu'elle garde pour nous de relatif, vous voulez dissiper l'illusion des dogmes absolus, qui fait les fanatiques. Les fanatiques sont des méchants. Mais sous toutes les formes de la beauté, dans la mesure de la sagesse antique, comme dans le pieux délire des ascètes de la Thébaïde et des

mystiques de la chaire ombrée, vous célébrez le génie de l'homme, son inquiétude du meilleur, son entêtement à ne pas désespérer.

Vous êtes moins sceptique qu'on ne l'imagine et que peut-être vous-même, mon cher ami, ne le croyez. Vous avez gardé le don de l'étonnement, vous avez la clairvoyance des sottises qu'on ne remarque plus à force de les entendre ou de les répéter. Vous présentez aux hommes le miroir de la vérité, où ils se voient tels qu'ils sont. Ils s'en indignent. Etes-vous responsable des erreurs et des préjugés, que vous éclairez seulement d'une lumière importune ? Vous dénoncez la bêtise humaine, parce qu'elle est au principe de la méchanceté.

Il y a un point sur lequel, depuis que je vous connais, je vous ai toujours trouvé ferme — et je dirais dogmatique, — c'est ce que j'appellerai, au sens stoïcien du mot, votre philanthropie, l'amour de l'humanité. De la rue Saint-Jacques et du mont latin à Rome, à Athènes, à Alexandrie, vous avez beaucoup voyagé à travers le monde et l'histoire. Vous avez, comme le vieil Ulysse, vu bien des cités et bien des hommes. Vous avez fait mieux que les voir, vous avez vécu de leur vie, vous avez connu leurs préjugés contraires et leurs illusions communes. Mais il y a une chose, que vous ne vous êtes pas lassé d'admirer, c'est la patience, le courage, le grand labeur, l'espoir toujours déçu, toujours renaissant, que l'homme n'a jamais cessé de faire jaillir des sources profondes de la vie. Toujours vous avez parlé pieusement de la souffrance

humaine. Si vous apparaissez aujourd'hui comme le plus haut représentant de l'esprit français, c'est que, chez vous, comme chez vos grands ancêtres, l'intelligence, qui est sympathie, s'achève en générosité.

Les vraies croyances se prouvent moins par les mots que par les actes. Quand les circonstances l'ont exigé, vous avez oublié la vanité de l'action, vous avez pris parti, et vous avez combattu bravement avec vos armes qui n'étaient pas les moins redoutables. Vous n'êtes pas juste milieu. Vous ne voulez pas déguiser les vieux abus sous des mots nouveaux, vous voulez les supprimer. Cette audace n'est pas d'un homme, dont toute la philosophie consiste à osciller entre deux idées contraires. Vous avez votre Dieu. Il s'appelle Justice et Vérité. Il est présent à la nature, puisqu'il se révèle dans l'esprit de l'homme. Ce n'est pas un Dieu triomphant, c'est un Dieu militant. Vous lui avez fait vos sacrifices. Vous avez embrassé sa cause et lutté pour sa victoire. Les armes bientôt nous tomberont des mains, mais nous avons confiance que d'autres les ramasseront et continueront le bon combat. Tenons-nous fermement à la promesse que vous fit Pallas Athénè : « L'avenir est caché même à ceux qui le font. Ne demande pas quelle sera la cité future. Mais sachez que c'est moi qui la construirai... Lentement, mais toujours, l'humanité réalise les rêves des sages. »

Au nom des amis, au nom des amis qui sont ici présents, de ceux qui sont tombés et nous ont hissés sur le chemin, je lève mon verre en l'honneur d'Anatole France, au grand artiste et au bon citoyen.

III. -- Discours de M. Victor Basch

Mesdames, Messieurs,

Avec cette haute autorité que lui donne une vie déjà longue dont chacun des jours a été rempli d'activité généreuse, et avec cette chaleur du cœur qui sait trouver le chemin des cœurs, notre cher, notre vieux, notre toujours jeune président Ferdinand Buisson a salué Anatole France, non seulement en votre nom, mais au nom de nos cent mille ligueurs qui tous ce soir sont avec nous de cœur et de pensée pour acclamer le meilleur, le plus grand et le plus illustre d'entre nous. Avec cette pénétration, cette délicatesse, cette malice et cette langue chatoyante et souple que connaissent bien et aiment tous ceux qui ont lu le *Génie dans l'Art* et l'admirable *Léonard de Vinci*, Gabriel Séailles a ressuscité devant vous Anatole France artiste. Moi, indigne, le Comité Central m'a chargé de vous parler d'Anatole France citoyen.

Anatole France citoyen; Anatole France, défenseur magnanime des peuples opprimés, des peuples que la barbarie des civilisés ose qualifier de sauvages; Anatole France, champion magnifique d'Alfred Dreyfus; Anatole France, avocat intrépide de Joseph Caillaux et de Malvy; Anatole France, compagnon d'armes de notre cher et grand

Jaurès, de notre cher et grand Francis de Pressensé, dont nous aimons à évoquer le souvenir dans chacune de nos réunions solennelles; Anatole France, porte-drapeau, porte-parole de l'extrême-gauche, porte-parole du socialisme, porte-parole de la fraction extrême du socialisme; Anatole France était, non seulement des révolutionnaires russes de 1905, mais des révolutionnaires russes d'aujourd'hui : n'y a-t-il pas là, au premier abord, de quoi étonner la raison et la scandaliser, quand on l'a courte et pauvre comme nos adversaires qui, certes, auraient accueilli avec enthousiasme Anatole France mêlé à la chose publique, si, au lieu de regarder en avant, il avait regardé en arrière, si, au lieu de pressentir, de préformer, de préparer une humanité nouvelle, meilleure et plus heureuse, il avait, comme eux, tenté de ressusciter un monde mort et à jamais condamné !

Anatole France citoyen ? Mais Anatole France, disent-ils, n'est-il pas avant tout un artiste ? Or, tout artiste est un solitaire et un aristocrate. Chacun d'entre eux s'édifie quelque noble tour où, loin des cris discordants de la foule, il puisse rêver, contempler et créer. Et lequel, parmi les artistes contemporains, s'est édifié une tour plus belle et plus haute qu'Anatole France ?

Il en a emprunté les matériaux à toutes les époques, à toutes les nations, à tous les arts, à toutes les philosophies, à toutes les civilisations. Il a choisi pour elle le marbre le plus impeccable, l'or le plus pur, les gemmes les plus étincelantes et les plus rares. Puis, il a transmué ces éléments composites en une matière nouvelle d'une richesse, d'un éclat et d'une harmonie si uniques qu'elle porte à tout jamais sa marque, et que la France y a reconnu le plus intime et le plus exquis de son génie millénaire.

Cette tour, France n'avait pas le droit de la quitter. Il n'avait pas le droit de salir, au contact de la foule, sa robe immaculée de Mage et de souiller, dans les boues du forum, ses blanches sandales de pèlerin du beau.

Et Anatole France, ajoutent-ils, n'est pas seulement un artiste : Anatole France, comme ses grands ancêtres du XVIII^e siècle, est un épiqueur, un dilettante, un sceptique. Il a vu défilier devant lui, il a fait défilier devant nous, toutes les religions, toutes les philosophies, tous les *credos* moraux, politiques et sociaux ; il en a révélé la vanité et le néant. Aucun n'a su résister à son arme propre : ce sourire ironique qui blesse plus cruellement et qui détruit plus sûrement que le fer le mieux aiguisé. A un édifice d'idées on en oppose un autre ; aux arguments de la dialectique, des arguments plus déliés. Mais quoi opposer au sourire, si ce n'est un sourire ? ce qui, pour un dogmatique, est s'avouer vaincu.

Et c'est ce même France, dont l'ironie a dégonflé tous les absolus, dont le sourire a discrédité tous les sermons et tous les prônes, qui a dressé un système d'idées politiques et sociales, qui a prêché l'absolu de la justice, l'absolu du droit, l'absolu de la vérité !

* *

Mesdames et Messieurs, nos adversaires ont raison. Anatole France est avant tout un artiste, l'un des plus rares, l'un des plus exquis, l'un des plus aristocrates qui aient jamais récréé l'esprit et ennobli l'âme des hommes.

Mais qu'est-ce qu'un artiste ? Quel en est l'essence profonde et intime ? C'est l'amour, l'instinct, l'irrésistible besoin de l'harmonie ; harmonie des masses et des formes, harmonie des sons apparés selon des lois éternelles, harmonie des paroles mariées, d'après la parenté des mélodies et des rythmes et l'affinité des logiques. Et cette harmonie, le vrai artiste, le grand artiste ne se contente pas de la chercher dans le secret de son laboratoire pour en parer ses créations, mais, invinciblement, il la cherche dans la nature, dans la vie, dans la réalité.

Et Anatole France l'a cherchée. Et qu'a-t-il trouvé ? Des peuples armés jusqu'aux dents et guettant le moindre moment de défaillance chez leurs voisins pour sauter sur eux et essayer de les écraser. Les nations civilisées assaillant les nations de civilisation inférieure pour s'emparer de leurs biens, les pressurer et les asservir. Au sein des peuples les plus cultivés, des castes aussi rigoureusement séparées qu'avant la grande Révolu-

tion, avec, d'une part, les privilégiés et de l'autre, les déshérités, les déshérités de la naissance, de l'éducation et de l'instruction.

Et c'est alors que, pour mettre fin à cette universelle discordance, que, pour tenter de réaliser son artistique idéal, il a descendu les degrés de marbre de sa tour, qu'il a exposé son manteau aux haleines de la foule, qu'il s'est mêlé à cette foule, qu'il lui a adressé des paroles de pitié et de fraternelle tendresse, qu'il s'est juré de travailler à la réalisation de la justice, qui n'est pas autre chose que l'harmonie dans les relations des hommes et que, lui, Anatole France, le plus aristocrate des artistes, est devenu le plus démocrate de nos grands écrivains.

* *

Et de même, Mesdames et Messieurs, il est vrai qu'Anatole France est un sceptique. Il est vrai qu'il nous a montré que tous ces grands édifices d'idées religieuses, philosophiques et morales dont s'enorgueillissent les hommes, ne se maintiennent que par le ciment des sophismes et le mortier des fanatismes. Il est vrai qu'il les a sapés à leur base de par la force invincible de son sourire.

Oui, mais en les voyant s'écrouler les uns après les autres ; en contemplant leurs ruines et en voyant les hommes élever, sur ces ruines, des édifices nouveaux, aussi périssables que ceux qu'ils étaient destinés à remplacer, il s'est mis à compatir infiniment à l'inlassable effort des pauvres humains, qui, en dépit de toutes les déceptions, s'élancent toujours à nouveau à la recherche de l'insaisissable Vérité ; il s'est mis à aimer leur héroïque erreur. Puis, à voir défilier le cortège des systèmes, à déceler leur inanité et à se rappeler la confiance infinie qu'à chacun d'entre eux avaient témoigné des milliers d'hommes de bonne volonté, le sentiment dont il s'est senti envahi a été celui d'une universelle et tendre tolérance.

Et c'est cet amour de la tolérance, c'est cette compassion pour les hommes du sceptique qui, joints à la soif d'harmonie de l'artiste, ont forgé Anatole France citoyen. Ce n'est pas quoique artiste et sceptique, c'est parce que sceptique et artiste qu'Anatole France est devenu le champion de toutes les nobles causes. C'est armé de sa lyre de poète et de son sourire ironique qu'il est descendu dans l'arène, qu'il s'est mêlé aux hommes et qu'il a contraint sa bouche, qui n'était faite que pour les paroles tendres, douces et cadencées, à la haine ; à la haine de l'intolérance, envers de son amour de la tolérance, à la haine de la haine, envers de son amour des hommes, à la haine, avant tout, des *Dieux qui ont soif* du sang des peuples.

Les Dieux ont soif ! Ah ! quelque énorme qu'ait été la soif des Dieux, elle a trouvé copieusement à s'étancher durant les deux siècles que le génie de France a illustrés. A l'orée du dix-neuvième, les guerres napoléoniennes, où presque toutes les nations de l'Europe se sont heurtées dans des chocs si formidables qu'on avait cru que jamais ils ne seraient dépassés. Au commencement du

vingtième, la guerre mondiale, qui a fait s'affronter, non seulement les peuples de l'Europe, mais qui a appelé dans la lice les hommes noirs du Congo, du Soudan et du Sénégal, les hommes à la peau ambrée de l'Inde, les jaunes de l'Extrême-Orient, et les grands corps flavés des Anglo-Saxons d'Amérique et d'Australie.

Et tous ces hommes se sont mêlés, et, au lieu d'apprendre à mieux se connaître et à se donner le baiser de paix, ils se sont sauvagement entre-tués et 15 millions d'entre eux, la fleur de la jeunesse du monde, ont jonché de leurs cadavres d'innombrables champs de bataille !

Les Dieux ont eu soif ! Mais ce n'étaient pas des Dieux, c'étaient d'épaisses et de grossières idoles : la Force, le Lucre, l'Orgueil national.

C'est à ces idoles qu'Anatole France, citoyen du monde, s'est avant tout attaqué. C'est contre elles qu'il a souri son sourire le plus meurtrier et

qu'il a pleuré les larmes les plus tendres. Et, à la place de ces faux Dieux, Anatole France a dressé la statue, non pas d'un dieu nouveau, mais d'une jeune déesse. Ses formes, il en a emprunté le contour aux vierges divines qui constellent le front sacré du Parthénon. A ses mouvements, il a donné la grâce souveraine. Dans ses yeux, il a fait étinceler le sourire qui tue et qui ressuscite. Et de ses lèvres, devenues vivantes, il a fait jaillir les mots éternels où l'Humanité adulte a exprimé sa plus haute noblesse ; il a fait jaillir des cris, non, pas des cris, des chants, vers la Justice, suprême harmonie ; mots et chants qui se résolvent dans le vers sublime d'Antigone :

Je suis faite pour partager l'amour et non la haine !

Je lève mon verre en l'honneur de la Déesse de la Paix et de son grand sculpteur : Anatole France.

IV. -- Discours de Mme Séverine

Mon cher Maître, mes chers Camarades,

Tous les lauriers sont coupés, toutes les roses sont effeuillées et, cependant, voici mon tour de vous rendre hommage. Je m'avance avec un peu de timidité et un peu de crainte, car il semble que, pour cette tâche charmante, il eût fallu choisir la plus jeune et la plus belle. Or, je ne suis qu'une femme dépouillée de ses grâces défiantes et qui, sous ses habits modernes, ne garde même pas la persistante noblesse que cette antiquité par vous chérie laissait à la vieille femme, drapée dans ses voiles, qui eût pu déposer sur l'autel de votre gloire, la tasse de bûis où se recueille le lait de la chèvre, ou la branche de cytise, qui met au-dessus du front d'Amalthée comme une constellation d'étoiles d'or.

Mais j'ai la richesse de l'âge : l'abondance des souvenirs. Il se trouve que, toujours, nos rencontres, cher maître, demeurent, dans ma mémoire, sous les auspices de quelque ombre chère ou auguste, sous le patronage d'un de ces esprits que vous avez qualifiés, inoubliablement, de « moments de la conscience humaine ».

La plus ancienne de ces réminiscences m'est revenue tout à l'heure, en écoutant notre cher président évoquer vos débuts. Quarante ans de cela, toute une vie ! Dans un modeste logis, près de l'Ambigu, il vivait un homme qui revenait d'exil, un homme dont je fus l'élève et la disciple, Jules Vallès, celui-là même que Philarète Chasles, en chaire de Sorbonne, avait proclamé un des maîtres de la langue française.

Un jour que j'arrivais, en 1882, il me tendit un livre, le premier roman d'un jeune homme, alors inconnu. Son œuvre avait pour titre, *Les Désirs de Jean Servien*. Vous en souvient-il encore, écrivain aujourd'hui illustre, des *Désirs de*

Jean Servien ? C'était le premier pas dans la glorieuse carrière. Et Vallès, me passant le volume, dit : « Mon enfant, vous lirez cela ; c'est curieux, d'une belle et souple forme... Par exemple, l'auteur se fait une singulière idée des cantinières de la commune !... Mais la générosité des sentiments, une certaine tournure d'esprit, la façon de voir les choses, permettent d'espérer que celui-là, tôt ou tard, viendra vers nous et peut-être même dépassera les vieux dont je suis. » A quarante années de distance, Vallès a été bon prophète et, « camarade France », vous voici, en effet, des nôtres.

Plus tard, beaucoup plus tard, je vous revois à un moment tragique pour tous et surtout pour la Ligue des Droits de l'Homme qui, avec la plus fougueuse vaillance, livrait alors son plus mémorable combat.

C'était à ce rond-point du cimetière Montmartre qui est tout proche de l'entrée. On vous avait élu, d'une seule voix, pour formuler la pensée commune. Nous venions de quitter — sous la protection de la police et dans quelle atmosphère de haine ! — la maison de la rue de Bruxelles — la maison dont le porche s'était ouvert pour laisser passer le corps de celui qu'un accident imbécile venait de tuer et qui avait été le plus courageux d'entre nous : Emile Zola. Il avait reçu le salut de l'épée de ce capitaine chargé de rendre les honneurs et qui mit dans son geste, une telle volonté d'hommage, presque de réparation, un regret si accentué, qu'il nous fut le présage de la victoire sur l'iniquité.

On hâta notre course vers la nécropole. Et c'est alors que, d'une tribune basse d'où votre parole rayonnait sur le monde, vous avez prononcé, au sujet de Zola, qu'il fut « un des moments de la conscience humaine ».

Au loin, la foule criait encore : « A mort ! » alors qu'il n'était plus. Elle hurlait d'outre les barrages, elle était souhâtée se ruer sur le cercueil. Et vous parliez de la conscience humaine ! C'était tellement beau que jamais le nom de Zola n'a été prononcé depuis devant moi que je ne vous associe profondément à son souvenir.

Après, c'était au Collège de France. Nous célébrions Tolstoï. Il y avait là toute la jeune Russie proscrite, toute la jeune Russie studieuse de nos Ecoles... Ce qui en restait, du moins, car c'était vers 1905. La Révolution, tentée là-bas, avait été réprimée avec une ardeur sauvage. C'était le moment où l'on pouvait dire : la jeunesse de Moscou est morte ! Elle avait été écrasée presque entière, et ceux qui s'étaient échappés, qui avaient pu traverser l'Europe et gagner la France, se joignaient à nos étudiants pour honorer Tolstoï. Dans leurs costumes nationaux, ils revivaient les chants, les danses des temps heureux de leur patrie, au pied de la stèle d'où le buste admirable pétri par Aronsohn, les contemplant douloureusement. Et tout notre cœur allait vers ce peuple que nous sentions si malheureux.

Car l'on parle toujours de ses torts depuis quelques années ; mais on oublie de parler de ses siècles de torture ; on oublie de dire que, si des excès furent commis — que nous regrettons ayant le respect de la vie humaine — on oublie de dire que ces excès furent, comme ceux de la Révolution française, la conséquence d'un long et cruel servage, et que peut-être un peuple qui se lève n'a pas toujours la raison ni le loisir de mesurer ses actes et venge d'un coup toutes les iniquités dont il a été victime.

Je parlai devant vous, et vous me fîtes le grand honneur de me tendre une branche de laurier. Je l'ai encore et je la garde fidèlement. Il me semble alors que, tout à coup, m'apparaissait le double aspect de la sagesse, avec le masque tourmenté de Tolstoï et votre masque souriant : le visage mystique et le visage philosophique si attirants tous deux suivant la tendance des âmes.

Voilà, de nos rencontres, celles qui m'ont laissé un souvenir ineffaçable. Mais une louange vous est due, que l'on ne saurait omettre. Je voudrais vous remercier de votre grand amour de l'écrit, du livre. Vous l'aimez d'une passion singulière. Il n'est pas une de vos œuvres où il ne se trahisse avec complaisance — et du livre complet, non seulement pour ce qu'il contient, mais aussi un peu pour sa forme. Vous chérissez les antiques manuscrits, les vélins enluminés. Vous recherchez les vieilles éditions qui ont quelque chose d'émuvant parce qu'elles ont passé par des mains de générations et qu'elles nous apportent un peu des impressions de ceux qui les ont lues. Vous aimez le livre, ce qui est une marque de suprématie, car véritablement, lorsqu'on a un peu vécu, quand on a soupesé la valeur de l'existence, on reconnaît qu'il est le compagnon sans défaillance jusqu'à la dernière minute, le confident, le consola-

teur, l'appui, la ressource, aux heures d'inquiétude et de détresse.

Que de fois, cette dilection vous a inspiré ! Vous avez illuminé le livre de votre propre génie, il vous a donné, en plus de l'érudition, tout l'éclat de ses vieux ors, toute la gamme des cinabres, des pourpres et des chromes. Votre œuvre en est toute nuancée comme ces rosaces à travers lesquelles nous parvient la splendeur du jour.

Et puis, peut-être vais-je trop loin et risquerai-je le scandale... Mais je voudrais, notre bon maître, vous remercier profondément de nous avoir donné le dégoût de la vertu... de la vertu officielle, de la vertu légale, brevetée, consacrée, couronnée, récompensée ! Car, dans la plupart des manifestations où une certaine majorité l'admire, elle est véritablement quelque chose de haïssable et de profondément répugnant. Nous voulons, nous, que cette vertu soit simplement la forme discrète de la beauté. Nous la souhaitons indulgente, tolérante, et charmante. Nous la désirons compatissante aux faiblesses des pauvres humains. Nous l'exigeons, en un mot, tout l'opposé de celle qui nous fait un univers plein de Phariséens. Vous qui êtes, dit-on, l'apôtre du scepticisme, vous avez enseigné, évangéliquement, que celui qui ne sait pas sourire ou qui ne sait pas pardonner est vraiment un triste spécimen d'humanité.

Je termine. Mais je ne serais pas femme si je ne vous remerciais de tout ce que vous avez fait non seulement pour la justice mais aussi pour la beauté. Vous lui avez voué un culte rare et magnifique, justifiant votre mot : « L'art, c'est tout l'homme ». Et c'est vrai. Il n'est pas de civilisation sans art, il n'est pas de vie acceptable sans beauté. Nous la voulons pour tous, cette lumière et cette grâce et cette joie. Nous répudions un monde austère et « bien pensant » où l'on verrait triompher les plus habiles et les plus fourbes et les plus cruels ! Nous voulons un monde qui soit autre que ce qu'il a été jusqu'ici. Nous avons avec vous la haine du charnier, la haine de la guerre qui, d'un être sain, fait un cadavre. Nous avons pitié des enfants, nous avons pitié des femmes. Nous avons pitié de tout ce qui souffre, de tout ce qui gémit sous le joug. Nous rêvons que le monde soit conforme à votre Muse, — à votre Muse devant laquelle on demeure interdit, parce qu'à la contempler, on ne sait vraiment si elle est la Vérité, la Beauté ou la figure de proue de Samothrace — puisqu'elle est sincère, magnifique... et qu'elle a des ailes !

Si sensible que j'y puisse être, permettez-moi de ne pas dédier mon toast à votre seul triomphe, mais de lever ma coupe en l'honneur de celle que vous avez élue, de celle qui a mis sur son front, non pas la couronne de roses d'Anacréon, si vite effeuillée, mais la couronne de violettes dont la nuance est discrète, mais dont le parfum est si doux !

C'est donc à vous que je bois, Madame, sachant bien que c'est ce qui lui ira le plus au cœur !

V. -- Discours de M. Anatole France

Mon cher Président,
Mesdames et Messieurs,

Votre accueil m'émeut jusqu'aux larmes. Quoi ! c'est vous qui m'adressez ces paroles amies, vous, Ferdinand Buisson, dont l'austère vertu ne flotte jamais ; c'est vous qui m'approuvez et me félicitez si chaudement, Victor Basch, si grand savant et si bon citoyen, si sincère et si droit ; c'est vous, Gabriel Séailles, cher ami, c'est vous dont j'ai reçu la mâle louange, vous, grand philosophe, vous, austère amant de la beauté ; c'est vous, enfin, Séverine, qui venez d'élever en ma faveur votre voix pure et touchante, cette voix qui sait donner à la pitié les accents les plus mélodieux, vous qui naquîtes, comme l'Antigone de Sophocle, pour porter l'amour et non la haine !

Mesdames et Messieurs,

Il m'est doux de me voir reçu si affectueusement par les membres de cette Ligue à laquelle j'appartiens depuis sa fondation et que j'ai vue, pendant vingt-trois ans, fidèle à ses résolutions, constante dans sa foi. Depuis vingt-trois ans, la Ligue des Droits de l'Homme s'applique à réaliser l'esprit républicain en France et à protéger toute personne dont la liberté est menacée, dont les droits sont violés. Un grand prédécesseur de Ferdinand Buisson, Francis de Pressensé, a dit de notre Ligue qu'elle était un « commencement d'organisation de la conscience française ». Et elle a mérité cette magnifique louange.

Oui, Messieurs, vous avez assumé la charge de défendre les droits inscrits dans les deux déclarations de 1789 et de 1793 : liberté de conscience, de presse, de réunion, de travail, souveraineté nationale, liberté individuelle, résistance à l'oppression.

Chaque fois que l'un de ces droits est menacé ou violé dans la personne d'un individu ou d'un groupe, vous protestez, vous intervenez auprès des Pouvoirs publics et du Parlement, auprès de l'opinion, et vous vous efforcez de prévenir l'iniquité imminente ou de réparer l'iniquité commise.

Ce n'est pas tout. A vos yeux, comme aux yeux des hommes de 89, les nations sont, au même titre que les individus, des personnes humaines, et, comme toute personne humaine, chacune d'elles a des droits dont le respect s'impose à toutes les autres. C'est pourquoi, dès les premiers jours de la guerre, vous avez défendu publiquement les droits de la Pologne à une pleine indépendance, ceux de la Tchéco-Slovaquie et ceux de la Yougo-Slavie, et vous avez, de même, accueilli les justes plaintes de l'Irlande, de l'Égypte, de l'Albanie, des Annamites, des indigènes de l'Afrique du Nord.

Vous intervenez pour l'indépendance des peuples opprimés et vous intervenez, en même temps, en faveur d'un pauvre homme à qui on a fait tort,

d'un cheminot déplacé sans motif, d'un facteur des postes injustement disgracié, ou d'une veuve de guerre qui n'a pu toucher l'allocation qui lui est due. Ainsi, vous allez du cèdre à l'hysope, vous efforçant d'apporter partout la justice.

Il me serait agréable de mentionner les nombreuses victoires remportées par notre Ligue sur l'erreur ou l'iniquité. Mais il est plus à-propos et plus utile, peut-être, de rappeler les affaires qui n'ont pas trouvé leur solution et exigent encore, pour être menées à bien, de rudes efforts. C'est ainsi que la Ligue est loin d'avoir obtenu toutes les réparations dues aux victimes innocentes des conseils de guerre. Elle tient pour rien ce qu'elle a fait, et ne s'arrêtera, malgré l'énormité de la tâche, que quand tout assassinat légal commis à l'armée sera puni, et lorsque le retour de pareilles atrocités sera devenu impossible par la revision des Codes militaires et la suppression des conseils de guerre.

La Ligue se doit de sauver Goldsky qui fut condamné, en 1918, par la justice militaire — M. Clemenceau était ministre — à une peine de huit ans de travaux forcés. On sait aujourd'hui que cette peine était imméritée. On sait que *La Tranchée Républicaine*, journal de Goldsky, n'encaissa jamais un sou mal acquis ; que Goldsky fut pendant la guerre un soldat courageux et un publiciste intègre. On frappa en lui une presse que le pouvoir redoutait. Aujourd'hui, il a subi plus de la moitié de sa peine. Il est très malade. Quand sa jeune femme vient le voir, ne pouvant entrer dans son cahot, elle n'entend plus sa voix affaiblie. Puisse la Ligue faire ouvrir bientôt les portes de la prison où il se meurt !

Vous aurez encore à vous occuper des marins de la Mer Noire qui ne sont pas amnistiés. Leur histoire est célèbre. Je veux la rappeler en quelques mots,

A bord du « Protef », dans les eaux d'Odessa, les deux marins André Marty et Badina refusèrent de porter les armes contre la Russie à qui la France n'avait pas déclaré la guerre et qui ne se livrait contre elle à aucun acte d'hostilité.

Traduits devant un conseil de guerre, André Marty et Badina furent condamnés à vingt ans de travaux forcés.

Le Parlement refusa de les comprendre dans l'amnistie qu'il vota. Mais deux arrondissements de Paris leur donnèrent un siège au Conseil municipal estimant que ces deux hommes avaient bien agi.

La *Déclaration des Droits de l'Homme* s'élève en leur faveur et montre, dans leur révolte, l'accomplissement d'un devoir. Ferdinand Buisson a proclamé que leur acte relève de la pure morale. Et c'est bien le moins que le pouvoir pardonne aux innocents, quand il récompense les coupables.

La cause des marins de la Mer Noire est à demi gagnée. L'affaire Malvy et l'affaire Caillaux exigent, au contraire, tous vos efforts. Mais je viens

tard pour exciter votre zèle à dénoncer ces deux monstruosités judiciaires : vous y avez déjà beaucoup travaillé.

Votre zélé secrétaire général, Henri Guernut, a fait, par la France, des conférences sur ce sujet douloureux, et nous avons lu, dans les *Cahiers des Droits de l'Homme*, un article de M. André Gouguenheim sur le plus inique des arrêts. Messieurs, il n'est pas besoin de rappeler devant vous des faits qui ont ému voire cœur et révolté votre conscience. Je n'en dirai que ce qu'il faut pour placer quelques réflexions.

Le ministre Malvy, accusé d'avoir livré des secrets d'Etat, fourni aux Allemands des plans d'attaque, suscité des mutineries militaires, fut déferé devant la Haute-Cour et reconnu innocent à l'unanimité des voix moins une. Mais la Haute-Cour improvisa séance tenante une nouvelle accusation, et Malvy fut condamné. Il le fallait : il déplaisait aux puissants du jour. Il fut condamné pour forfaiture. De l'accusé ou des juges, qui l'a commise, la forfaiture ?

Deux ans plus tard, la Haute-Cour revint à son vomissement quand elle jugea M. Caillaux. Cette fois, le crime judiciaire était longuement et soigneusement préparé.

Pendant deux ans, pour perdre cet homme d'Etat, on avait accumulé contre lui les illégalités et les mensonges, fabriqué des faux, suborné des témoins, ameuté contre lui l'opinion par d'odieuses calomnies largement répandues.

Enfin M. Caillaux fut déferé en Haute-Cour, pour intelligences avec l'ennemi, crime prévu par les articles 77 et 79 du Code pénal. Malgré leur évidente bonne volonté, les sénateurs-juges furent obligés de l'acquiescer de ce chef. Il fallait bien, pourtant, lui faire payer d'être l'homme de l'impôt sur le revenu et d'avoir maintenu la paix en Europe, à l'heure critique où un navire allemand mouillait dans les eaux d'Agadir. Les sénateurs-juges, se souvenant à propos de ce qu'ils avaient fait pour perdre M. Malvy, trouvèrent, dans un article 78, qui n'avait pas été prévu par l'accusation, une inculpation ignorée de la défense.

M. Caillaux fut condamné, sur l'ordre du pouvoir, par des magistrats et des hommes politiques, qui donnèrent ainsi un exemple de prévarication peut-être inouï dans l'histoire des assemblées politiques. Pour l'honneur de notre pays, pour l'honneur de l'Humanité, il faut qu'un tel arrêt soit déchiré.

Mais comment ? Plusieurs voies s'offrent pour obtenir justice, mais qui, toutes, aboutissant à une loi, passent par la Chambre qui a fourni les juges prévaricateurs. Cette loi disposerait que les sentences portées contre M. Malvy et M. Caillaux sont annulées ; ou bien elle déclarerait que les jugements de la Haute-Cour peuvent être revisés, soit par la Cour de Cassation, soit par la Haute-Cour elle-même, soit par sa commission d'instruction. En l'espèce, cette loi pourrait être introduite sur le fait que M. Caillaux a été accusé d'avoir parlé

à M. Cavallini et qu'un jugement postérieur a innocenté M. Cavallini de l'inculpation d'être un agent de l'ennemi. Au pis aller, on ferait voter une loi d'amnistie.

Je devrais m'excuser, Messieurs, n'étant pas juriste, de traiter ces questions. Mais quand une grande injustice a été commise par ceux qui devaient nous assurer la justice, il est du devoir de tous les citoyens de se porter à la défense du droit, sans consulter sa science ni ses talents. Quant au succès, il serait impie d'en désespérer.

Mais, si vous souffrez que j'aie devant vous jusqu'au fond de ma pensée, quand nous lutterons pour Caillaux et pour la justice, et que nous nous trouverons aux prises avec les hommes politiques, ce n'est pas la résistance des ennemis du condamné que je crains le plus ; ils se laisseront peut-être de leur iniquité et la rejetteront comme un fardeau inutile, quand elle ne leur rapportera plus rien, je redoute surtout ses amis qui ne sont pas tous pressés de le voir rétabli dans ses droits et prêt à reprendre le pouvoir, où il a montré, dans le passé, une supériorité qu'on pardonne mal.

Souffrez ces réflexions. Elles sont utiles, si elles sont justes. Mais elles ne sont point pour nous intimider. Si nous l'avons emporté dans l'affaire Dreyfus, nous l'emporterons dans l'affaire Caillaux. Le plus redoutable obstacle tombera d'un coup, à la chute du « Bloc National ». Un jour, peut-être prochain, les contribuables, devant le désastre croissant de nos finances et sous le poids sans cesse accru des impôts, tourneront leurs regards vers le plus grand financier que possède la France.

La Ligue des Droits de l'Homme qui poursuit partout l'injustice et la violence s'attaque à la guerre comme au monstre gros de tous les crimes. Aussi voit-elle avec peine que l'esprit de guerre survit à la guerre. L'Etat s'inspire de cet esprit dans la conduite des affaires ; nos méthodes diplomatiques n'ont pas changé depuis 1918. C'est toujours le secret du prince.

Il enveloppe aujourd'hui notre politique extérieure de plus de nuages que jamais, ce qui cause aux esprits curieux de vives inquiétudes. Mais ils sont en petit nombre, et tout le pays va docilement où on le mène. Il n'est averti de rien. La grande presse, aujourd'hui comme au temps où l'ennemi occupait une partie de notre territoire, va chercher au ministère le communiqué du jour, et soumet ses feuilles au visa de la censure. Une Chambre inintelligente laisse le Gouvernement poursuivre, sans guide et sans appui, sa politique de force. Et elle est parfois bien faible, cette force ! Nous l'avons vu, le Gouvernement, exercer sa furieuse impuissance contre la Russie des Soviets. Et nous le regardons maintenant avec stupeur inquiéter tous ses alliés par un vain étalage de sa puissance militaire. Quelle folie ! Quel aveuglement !

La force n'obtient rien quand elle s'exerce à l'encontre de la nature des choses. Nous ne sommes

plus au temps des victoires dorées. La dernière guerre a épuisé l'Europe. Elle a élevé, sur la ruine des Etats, des fortunes privées, qui, déjà, commencent à s'abîmer dans l'effondrement de la fortune publique. Et l'on peut se demander, avec mes amis socialistes et communistes, si ce n'est pas la fin du régime capitaliste qui vient. L'histoire nous montre la guerre faisant d'aussi étonnantes destructions.

Aujourd'hui que les nations sont unies les unes aux autres par des liens qu'on ne peut rompre sans les affaiblir ou les tuer, et qu'une commune source de vie circule dans leurs organes ; aujourd'hui que les Etats-Unis d'Europe, en dépit des résistances, des soupçons et des haines, sont, à notre insu, par l'effet d'une civilisation enveloppante, plus qu'à demi-formés ; aujourd'hui que, selon une expression qui ne m'appartient pas, toute guerre est une guerre civile, aujourd'hui que tel est le sort des armes, que les vainqueurs ne se distinguent pas des vaincus, réparons ensemble nos ruines et, s'il est possible, prenons pitié de notre commune faiblesse.

Jusqu'ici, nous n'avons pas su faire la paix. C'est un art difficile, mais nécessaire, aussi nécessaire à nous qu'aux autres peuples. Sa pratique, pour la masse des hommes, comporte de grands sacrifices aux sentiments les plus naturels et qui semblent les plus légitimes. Mais il faut s'appliquer à cet art nécessaire. Il faut refaire une Europe. Il y va de notre vie.

Plus d'esprit de guerre ! Certes nous devons réclamer, obtenir les réparations dues. C'est de toute justice. Mais ne réclamons pas avec une violence puérile, à une seule nation, des sommes que tous les Etats du monde, en vidant leurs coffres, ne pourraient pas fournir.

Je ne dis pas à mes compatriotes : « Ne haissez

point, oubliez ! ». Je connais trop la pauvre nature humaine pour leur adresser cette exhortation inutile. Je dis : « Soyez raisonnables et soyez paisibles. » Ne faites pas une plus longue expérience de la force brutale qui détruit celui qui l'exerce aussi sûrement que celui qui la subit. Français ! n'aspirez pas à une hégémonie désormais impossible sur la terre et sur la mer. Ne rêvez pas de victoires et de conquêtes ; ne souhaitez pas le sort de la grande Angleterre : il n'est pas enviable. Soyons modérés : il y va de notre existence.

Diminuons nos effectifs, raccourcissons le temps du service militaire. Il est de toute nécessité d'épargner ces dépenses énormes et inutiles.

Dans la commune détresse, de toutes les nations, c'est la France, peut-être, qui est le moins malheureuse. Nous ne souffrons pas d'un chômage pareil à celui des ouvriers anglais.

Si notre petite bourgeoisie est misérable, il reste encore quelque chose des énormes richesses gagnées pendant la guerre, richesses en l'air, que rien ne soutient, et qui tombent tous les jours. Aujourd'hui est supportable, mais demain ? Cette misère, que nous ne sentons pas, elle nous environne. Elle s'étend sur de vastes territoires, elle gagne tous les jours du terrain, s'approche de nous, et menace de nous submerger. Pour la conjurer, s'il est possible, nous n'avons qu'un moyen : la paix, la paix véritable, non celle qui est dans de fastueux traités et sur le papier inerte, mais celle qui est dans les cœurs, la paix qui fera l'Europe.

Par pitié ! si nous aimons la gloire, si nous voulons être la première nation du monde, que ce soit par la raison, par la sagesse, par une juste intelligence de ce qui est possible et de ce qui est bon, par un regard tranquille qui embrasse le genre humain, enfin, selon la belle parole de Goethe, soyons bons Européens !

VI. -- Discours de M. Painlevé

Mesdames et Citoyens,

Contre tous les usages, on m'adresse la sommation de saluer, une fois encore, avant de nous séparer, notre hôte illustre de ce soir. Mais, parler après Anatole France, n'est-ce pas une impardonnable audace ? Aussi me contenterai-je d'exprimer au maître de la langue et de la pensée française, nos sentiments de respect et d'admiration au nom de ceux qui l'ont écouté et acclamé ce soir, comme au nom des amis, anonymes et innombrables, dispersés à travers le monde et pour qui une fête d'Anatole France est une fête humaine.

Mon cher maître et ami, pendant que vous faisiez fête ces hommes d'intelligence, de conscience et de courage qui se nomment Buisson, Séailles, Basch, pendant que Séverine ranimait, comme par un sortilège, tant d'images du passé, des souvenirs s'imposaient à moi obstinément. Ah ! des souvenirs chargés de présages et de futur, qui me reportaient de plus de quinze ans en arrière, vers ces temps de 1905 où un grand souffle de liberté se levait sur l'immense Russie. Toutes les forces de réaction étaient liguées, là-bas, pour

écraser la Révolution naissante. Et c'est alors qu'avec vous, à côté de vous, — inoubliable honneur ! — nous nous efforcions, par des meetings à travers la grande ville, de réveiller l'esprit républicain.

Vous n'avez pas oublié, j'en suis sûr, mon cher maître, ces ardues réunions, ces adjurations indignées qui rappelaient à la démocratie française qu'elle était fille de la Révolution et qui la suppliaient de ne pas apporter son or aux bourgeois de la Douma russe. Ah ! citoyens, c'est une chose stérile de revenir sur le passé. Mais pourtant, comment ne pas se représenter quel bienfait c'était été pour le destin de la France et pour le destin du monde si, à ce moment, les grandes réformes que rêvaient les idéalistes russes avaient pu s'accomplir et si l'appât d'un maigre lucre, appât bien trompeur, ne l'avait pas emporté, chez trop de nos compatriotes, sur la voix de la générosité et de la raison !

Il est un soir, notamment, qui est demeuré ardent dans ma mémoire. C'était quelques jours après que la garde tsariste avait, sur les marches

du Palais d'Hiver, à Saint-Petersbourg, massacré une foule populaire qui venait, paisible et sans armes, supplier son souverain. Dans l'auditoire, brûlant et fébrile qui se pressait non loin d'ici, aux Sociétés Savantes, il y avait à la fois de l'indignation, de l'exaspération et aussi comme un immense espoir. Vrai soir de tragédie ! Et comme, de tous côtés, se croisaient des apostrophes, des anathèmes contre le tsar responsable du massacre, vous vous êtes écrié : « Ne parlons plus du dernier des Romanoff ; ses destins sont révolus ». Parole vengeresse, parole douloureusement prophétique, à laquelle j'ai songé souvent depuis la fin sanglante de celui qui ne sut pas à temps répondre aux aspirations de son peuple. Parole où les anciens auraient vu comme un inéluctable présage et qui eût confirmé leur conception des poètes, ces devins de l'avenir, à force de le prévoir et de le devancer.

Et quand votre aïeul en sagesse et en pur langage, Platon, bannissait les poètes de la République, voyez combien il avait tort ! Quel serait d'ailleurs son embarras aujourd'hui s'il devait vous chasser, vous, poète de République, tout en gardant le philosophe qui, en vous, est si étroitement uni au poète !

Mais nous, nous n'éprouvons aucun embarras. Nous accueillons, nous gardons, et le poète, et l'artiste, et le philosophe. Que dis-je, nous les

gardons ? Nous les revendiquons, nous les acclamons, nous les enveloppons de notre amour. Cher et illustre maître, le conseil de douceur et d'humanité qui se dégage de votre œuvre, nous le sentons profondément : il se confond avec celui de la sagesse védique, qui veut que nous traversions ce monde d'illusoires visions comme l'abeille traverse un champ de fleurs sans en meurtrir, sans en blesser aucune. Et parce que l'aiguillon de votre ironie dégonfle les grandes phrases boursoufflées et les passions ostentatoires pour mettre à nu les piètres mobiles ou les desseins pervers, libre à ceux que cela gêne d'incriminer votre scepticisme. Ils ont le cœur bien mal placé et l'intelligence bien étroite ceux qui ne comprennent pas que votre scepticisme n'est qu'une aspiration constante vers la vérité, qu'il est fait d'une pitié sans bornes, mais toute enveloppée de pudeur, pour la souffrance et le tourment des hommes, et que pour vous, la Justice n'est qu'une des faces sacrées de la Beauté. Ah ! ceux-là, nous faisons bon marché de leur jugement : ils ne sont pas dignes de lire les pages immortelles d'Anatole France.

Mesdames, Messieurs, m'efforçant de rassembler dans une acclamation les aspects divers du génie que nous honorons ce soir, je vous demande de crier avec moi : « Vive Anatole France, prince de la pensée, poète de la justice ! »

AU SECOURS DE LA RUSSIE

Nous avons les rapports de Fritjof Nansen et des associations qui s'efforcent de secourir les départements russes ravagés par la famine. Les mesures prises jusqu'à présent sont insuffisantes, on n'en peut douter : la misère va toujours grandissant. Les derniers rapports, même, nous apprennent que les dons se font plus rares, et pourtant, au cours des mois prochains, les besoins de ceux qui souffrent augmenteront fatalement.

Aussi, deux associations, l'une française, l'autre allemande, adressent-elles aux gouvernements de tous les peuples un appel qui vient du cœur et de la raison. Il faut immédiatement, avant la Conférence de Gênes, porter secours aux départements russes ravagés par la famine. Que ces secours ne soient pas immédiats, qu'on ne les organise pas avec toute la perfection possible, qu'on n'utilise pas les meilleurs moyens de transport, et nous verrons se produire des misères affreuses. Ne les décrivons pas une fois de plus ; nous risquerions d'affaiblir ce qu'ont répété si souvent Nansen et d'autres témoins véridiques.

Seuls, les gouvernements peuvent donner un secours efficace. Les gouvernements ont la charge d'administrer les peuples. Dans tous les pays, les masses populaires ont, maintes fois, exprimé nettement leur volonté ; elles ont demandé que l'on vienne en aide aux populations affamées de la Volga ; elles ont, elles-mêmes, organisé des secours ; elles ont fait appel à toutes les classes, à tous les partis, socialistes et bourgeois. Ces secours ne sont pas suffisants, ils ne pouvaient l'être.

C'est pour la première fois que des associations républicaines et démocratiques d'Allemagne et de France adressent en commun un appel au monde. Cet appel est lancé par les citoyens de ces pays qui, même pendant l'épouvantable guerre, sont restés fidèles à cet idéal : la fraternité des peuples. Par cet appel commun, ils manifestent aujourd'hui l'importance capitale qu'ils attachent à panser la blessure la plus cruelle dont souffre le corps de l'Europe malade, la famine sur les bords de la Volga.

Les deux associations au nom de qui cet appel est lancé sont : La Ligue française pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen, pour la France, et, pour l'Allemagne, le *Bund Neues Vaterland (Deutsche Liga für Menschenrechte)*. La Ligue française comprend neuf cents sections et cent mille adhérents ; le Comité de la Ligue allemande est formé de tous les militants du pacifisme et de tous les républicains.

LIGUE FRANÇAISE DES DROITS DE L'HOMME.

LIGUE ALLEMANDE DES DROITS DE L'HOMME.

Un tract

Nos amis ont lu avec le plus vif intérêt l'admirable discours où notre collègue Anatole France, membre du Comité Central, a retracé magistralement l'œuvre de la Ligue.

Ils nous sauront gré de publier ce discours sous la forme d'un tract.

Nous invitons nos collègues des Sections à nous en demander. Qu'ils veuillent seulement contribuer à nos frais d'édition et d'envoi.

ÇA ET LA

M. Kessler à Paris

De M. AULARD (Dépêche de Toulouse) :

Nous avons le plus grand intérêt à connaître et à encourager ceux des Allemands qui travaillent à établir en Allemagne un régime démocratique, attendu que l'avenir de la France dépend de la démocratisation de l'Allemagne.

Un des plus intelligents parmi ces Allemands à l'esprit moderne, c'est M. le comte Kessler, qui a été le premier en date des ambassadeurs du Reich à Varsovie et qui est un des chefs de cette Ligue de la Nouvelle Patrie (*Bund Neues Vaterland*), qui fait avec courage une propagande démocratique et pacifiste.

Nous avons reçu M. Kessler au Comité Central de la Ligue (voir page 63) :

Il parle français mieux que beaucoup de nos compatriotes, avec une connaissance, un sentiment et une pratique des nuances les plus délicates. Cela a singulièrement facilité nos conversations. Nous avons, à écouter M. Kessler, beaucoup appris sur l'effort démocratique allemand, et je crois que, lui aussi, il a reçu de nous et il rapportera en Allemagne d'utiles notions sur le véritable état de l'opinion en France, notamment sur l'inanité de la légende qui nous travestit en un peuple impérialiste. Maintenant, M. Kessler sait que ce n'est pas à la grande presse parisienne, plus ou moins nationalisante, qu'il faut demander des renseignements vrais sur l'état d'esprit de la France républicaine, mais à la grande presse républicaine départementale, à celle de Lyon, de Marseille, de Toulon, de Nantes par exemple.

En causant avec nous, M. Kessler a pu sentir que la masse laborieuse du peuple français n'entend pas fonder l'avenir sur la haine, et que si l'Allemagne répare les ruines qu'elle a faites (et c'est là l'indispensable condition), une loyale et même étroite collaboration pourra s'établir entre les deux peuples.

Sur cette question des réparations, M. Kessler nous a assuré que ses amis et lui la considéraient au même point de vue que nous et que réparer les ruines françaises, c'était le devoir primordial du peuple allemand, et aussi son intérêt primordial.

Après avoir résumé l'entretien, M. AULARD conclut :

Vous voyez qu'il est intéressant de causer avec ceux des Allemands qui, tournant le dos au passé impérialiste, ont de la bonne volonté et de l'ouverture d'esprit. Ces premiers colloques préparent la collaboration de la démocratie française avec la démocratie allemande, seul moyen de fonder une vraie paix et aussi d'obtenir les légitimes réparations qui nous sont dues.

Nos amis républicains

De M. YVAN DELBOS (Dépêche de Toulouse), à propos du 80^e anniversaire de M. Ferdinand Buisson :

M. Buisson pousse la probité politique jusqu'au scrupule. Certains ont même jugé qu'il exagérait et l'un d'eux disait un jour, en parlant de lui : « Quand on a une telle conscience, il faut lui donner du bromure. » La République serait peut-être en meilleure voie, si tous ceux qui aspirent à la diriger avaient besoin d'une telle ordonnance.

Quant à son désintéressement personnel, il en a multiplié les preuves. Je n'en citerai qu'une. En 1914, son concurrent socialiste avait mené contre lui la campagne la plus démagogique, et avait même fait appel à la

droite. Au premier tour, il le distançait de quelques voix à peine, et il n'y avait pas de péril réactionnaire. N'empêche que M. Buisson, à peine le résultat connu, se rendait spontanément à l'*Humanité* pour y apporter son désistement. Il n'avait pas songé un instant à s'autoriser des procédés dont il avait été victime pour s'épargner un sacrifice : il savait la vertu de l'exemple, et voulait montrer le droit chemin, fût-ce au bénéfice d'un adversaire indigne. Je me rappelle encore l'émotion qu'en manifestait Jaurès, qui était de la même trempe.

Tel est l'homme droit, simple et bon auquel on vient de rendre hommage. Malgré ses quatre-vingts ans, il a gardé une fraîcheur d'âme et une ardeur dans l'action que pourraient lui envier bien des jeunes. Toujours alerte et vert, avec son parapluie sous le bras, sa barbièche impériale et son regard lucide et doux derrière son lorgnon, il se multiplie infatigablement. Nul n'est plus assidu aux séances et aux commissions de la Chambre, aux réunions de la Ligue et du parti radical ; nul ne répond de meilleure grâce aux appels que l'on fait à son concours, de tous les coins de la France. Il n'a pas la voix puissante, l'action enflammée des grands tribuns. Mais son éloquence spontanée, familière, jaillie des profondeurs de l'âme, a vite conquis l'auditoire. Ce champion de la laïcité a quelque chose d'évangélique ; il persuade et il entraîne, parce qu'il a gardé cette divine jeunesse de cœur qui est l'apanage des âmes pures.

Naturellement, il est la bête noire des hommes de droite et des politiciens arrivistes, étant pour les premiers un adversaire redoutable, irréductible et inaccessible, et pour les autres un vivant reproche. Malgré la courtoisie et la tolérance dont il ne s'est jamais départi, il a été l'objet des pires outrages et l'on a vu récemment encore le spectacle de ce modèle du devoir hué à la Chambre comme un malfaiteur, par les énergumènes et les mercantis du Bloc national. Dans la presse nationaliste il est, avec Painlevé, l'adversaire le plus attaqué. Homme de science et de conscience, c'est une double tare aux yeux de ceux pour lesquels l'injure est le déguisement du remords.

... Des exemples comme celui de Buisson sont le meilleur antidote contre l'arrivisme, la suffisance et un scepticisme qui se croit élégant, mais qui n'est qu'une forme de la sécheresse de cœur et de la bassesse d'âme.

Un cartel de la Paix en Allemagne

Une encourageante nouvelle nous parvient d'Allemagne. Quatorze Associations à tendance nettement démocratique et pacifiste viennent de se grouper en une vaste organisation sous le titre significatif de « Cartel Allemand de la Paix ».

On trouve dans ce Groupement des éléments très divers, mais unis par l'incontestable communauté des aspirations républicaines et pacifiques. En particulier, le *Bund Neues Vaterland*, dont la Ligue des Droits de l'Homme accueillait naguère à Paris les délégués, fait partie du Cartel avec la Société allemande de la Paix, l'Association allemande pour la Société des Nations et divers groupements de femmes, d'étudiants, d'anciens combattants, etc.

Il n'est pas aisé de fournir des détails statistiques précis sur l'importance numérique du nouveau groupement. Voici cependant, quelques chiffres certains.

La Société allemande de la Paix comprend aujourd'hui 87 groupes et plus de 12.000 membres. La Ligue allemande pour la Société des Nations compte 3.000 membres, parmi lesquels se trouvent un grand nombre de juristes. La Ligue allemande des Monistes est fort nombreuse aussi et a enregistré 8.000 adhésions depuis

la guerre. La branche allemande de la Ligue de la Jeunesse Mondiale comprend 2.500 membres, et sa revue n'a pas moins de 14.000 abonnés.

Il est permis d'apercevoir une relation directe entre la constitution du Cartel allemand de la Paix et la visite récente à Paris du *Bund Neues Vaterland*. Le *Bund* qui n'est pas très nombreux et qui s'attache surtout à recruter des éléments influents et représentatifs, a jugé qu'au moment où il vient de se constituer en « Ligue allemande des Droits de l'Homme », il avait pour mission de susciter la formation en Allemagne d'une force d'action comparable à la grande association française.

En laissant aux groupements similaires leur entière autonomie, il les fédère et c'est le Cartel qui, au mois d'avril, recevra à Berlin et à Essen la délégation de la Ligue française des Droits de l'Homme. Ainsi se nouent, entre les éléments sincèrement démocratiques des

deux pays, des liens effectifs de solidarité, au plus grand profit de leur cause commune.

Un des premiers actes du Cartel allemand de la paix a été de publier une manifestation en faveur de la Cour permanente de Justice qui vient de s'ouvrir à La Haye. Le Cartel remarque avec raison que la Cour permanente de Justice est ouverte indistinctement à tous les peuples, même à ceux qui ne font pas encore partie de la Société des Nations. Les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne eux-mêmes peuvent, s'il leur plaît, recourir à la justice de cette grande institution internationale, et c'est peut-être l'expérience, prochaine, nous l'espérons, de quelques sentences attestant la haute impartialité de la Cour, qui permettra d'ouvrir avant peu la Société des Nations aux Etats que les traités ou leur propre répugnance maintiennent encore en marge de la communauté juridique des peuples civilisés.

(Ere Nouvelle.)

Th. RUYSSSEN.

BULLETIN

DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

LES ALLEMANDS A LA LIGUE

II. -- La visite des délégués du « Bund »

Le mardi 3 janvier 1922, le Comité Central a reçu au siège de la Ligue, les délégués du *Bund Neues Vaterland*.

Etaient présents : MM. Ferdinand Buisson, président ; Aulard, Victor Basch, Bouglé, A. Ferdinand Hérold, Gabriel Séailles, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général ; Alfred Westphal, trésorier général ; Mme Ménard-Dorian ; MM. E. Besnard, L. Brunschvicg, Delmont, d'Estournelles de Constant, Hadamard, E. Kahn, Martinet, Mathias Morhardt, Rouquès, Ruyssen, le général Sarraïl, M. Richel, membre honoraire.

MM. H. von Gerlach, président du *Bund Neues Vaterland* ; le professeur Nicolai et Lehmann-Russbuldt, secrétaire général du *Bund*.

M. Buisson souhaite la bienvenue aux délégués du *Bund Neues Vaterland*. Nous savons, leur dit-il, ce que vous avez fait depuis les débuts de la grande guerre ; nous savons les persécutions que vous avez endurées de la part de votre Gouvernement et de l'opinion publique dans votre pays. Dès avant l'armistice, vous avez repris le combat et vous avez déclaré : « Une ère nouvelle s'ouvre pour l'Allemagne ; ce qui rendra sa puissance à notre nation, ce n'est pas la guerre, mais l'esprit démocratique organisé ; nous allons y travailler ». Vos œuvres, vos projets et vos espérances ont recueilli chez nous la sympathie et le respect.

Pas plus que vous, nous ne formons, à la Ligue des Droits de l'Homme, un parti politique. Ce qui nous réunit, c'est l'idéal commun de toutes les démocraties : les droits de l'individu et les droits des peuples. Vous êtes donc ici au milieu de gens qui pensent et sentent comme vous et ne demandent qu'à entrer en relations avec vous.

Nous allons aborder l'étude de questions délicates. Pour cela, nous nous mettons à votre disposition en toute sincérité.

M. von Gerlach, président du *Bund Neues Vaterland*, répond en substance :

« Nous vous sommes reconnaissants de nous avoir fourni la possibilité de nous entretenir en toute franchise avec des Français.

« J'étais en France au mois de juillet 1914, dans un petit village de Bretagne. Je me rappelle l'émotion causée par l'ultimatum autrichien et les événements qui s'ensuivirent. A l'attitude de la population, j'eus la certitude que le peuple de France ne voulait pas la guerre. Sa gravité, son calme, sa dignité durant ces jours tragiques ont produit sur moi la plus profonde et la plus heureuse impression.

« Vous savez combien, dans mon pays, on a menti à la foule. Surechauffé par une campagne de mensonge et de calomnies, le peuple allemand a acclamé la guerre, et ce que je ressentis à Berlin, venant de Paris, ce fut une stupeur douloureuse.

« Aujourd'hui, nous devons chercher une base commune qui permettra à nos deux peuples de coopérer utilement. La question primordiale à résoudre est la question des responsabilités de la guerre. Sur ce sujet, il faut citer une opinion commune.

« On ne peut pas dire, à mon avis, que l'Allemagne ait eu l'intention de déclencher la guerre mondiale ; mais il n'est pas douteux que l'empereur Guillaume ne soit responsable de ce déclenchement. La date décisive est celle de la réunion de Potsdam, le 5 juillet 1914, au cours de laquelle il fut dit à l'Autriche :

« Faites ce que vous voulez avec la Serbie, nous vous suivrons. » Guillaume II, offensé dans son sentiment dynastique par l'attentat de Sarajevo, voulait qu'on châtât la Serbie. La Russie et la France s'en mêlèrent, tant pis ! Et c'est en quoi les gouvernements des empires centraux sont responsables ; nous en avons l'absolue conviction.

« Je sais que la grande majorité du peuple allemand ne partage pas mon opinion et pense encore que la guerre a été imposée à l'Allemagne. Il faut donc éclairer mes compatriotes ; pour cela, nous demandons que cette question des origines de la guerre soit soumise à une enquête, menée par des neutres, dont personne ne pourra mettre en doute les résultats.

« Je parle au nom de tous les démocrates allemands en appelant de mes vœux la réalisation de cette enquête. Et, si vous voulez propager cette idée avec nous, vous rendrez un service signalé à la démocratie allemande, car l'arme la plus puissante et la plus dangereuse pour nous dont se serve la réaction, en Allemagne, c'est de répéter que l'empereur et son Gouvernement sont innocents.

« L'avenir de l'Allemagne ne dépend pas de l'opinion de quelques centres nationalistes, mais de l'opinion des masses flottantes, hésitantes encore, bourgeois, ouvriers et paysans : pour assurer à la démocratie le concours de ces masses, il faut les instruire, leur enseigner la vérité, et elles n'accepteront cette vérité que si elle leur vient d'une Commission neutre, seule qualifiée pour juger avec impartialité.

« J'ai achevé mon exposé, je répondrai aux objections que vous voudrez bien me faire ; nous sommes ici pour nous dire la vérité. »

* *

M. Lehmann-Russbuldt lit la déclaration suivante :

Mesdames, Messieurs. Malheureusement je ne suis pas assez au courant de la langue française pour vous exprimer dans cette langue, les sentiments que j'éprouve. C'est la première fois que je suis dans votre beau pays, le pays de Voltaire, de Rousseau et de Zola, de Zola surtout oserai-je dire, parce que celui-là fut plus qu'un écrivain, il fut un lutteur, un protagoniste de la liberté complète, et, la révolutions qu'il provoqua, encore que non sanglante, a été d'autant plus radicale. Les fruits de cette révolution, dit-les avez récoltés, Messieurs, lorsqu'en 1914 la France dut faire front contre le militarisme prussien, que nous autres Allemands, amis de la paix, abhorrons autant que vous.

En faisant cette déclaration, je ne veux nullement porter atteinte au peuple dont je fais partie. Celui-là seul qui estime son pays et le connaît, est capable d'aimer aussi les autres peuples. Mais je parle ici en ma qualité d'Allemand, qui a formé son esprit auprès de Goethe et de Beethoven auprès de Kant et de Schiller. Ces grands Allemands étaient des citoyens du monde ; ils aimaient et priaient les trésors de la civilisation des autres pays.

Je m'inspire des mêmes sentiments quand un heureux hasard me fait rencontrer un ami de votre beau pays. J'apprécie hautement l'esprit chevaleresque de la France, l'enthousiasme ardent avec lequel elle prend parti, toujours en tête, pour toutes les revendications de l'humanité et des droits de l'homme.

Telme aussi, je l'avoue, que l'on reconnaisse le caractère sérieux de l'Allemand, son application et le génie de ses grands hommes. Une telle concurrence mutuelle dans le domaine d'une vraie civilisation est de nature à dissiper la méfiance entre les Allemands et les Français. Cette méfiance, ces malentendus séparent Allemands et Français comme le ferait une nappé de gaz toxique, avec cette seule différence que les sentiments sont plus dangereux encore que les gaz les plus nocifs.

Nous nous sommes rencontrés ici pour faire à l'égard de l'Europe ce que Zola a fait pour la France quand il a clamé son « J'accuse ». Nous voulons préparer, commencer la révolution spirituelle de l'Europe, afin que les droits de l'homme soient non seulement proclamés, mais encore appliqués partout. Nous voulons que des droits du citoyen soient appliqués non seulement lorsqu'il s'agit de l'éducation du genre humain et de la justice, mais encore quand il s'agit d'assurer à chaque être humain le minimum nécessaire à son existence. Car il est épouvantable de penser qu'à notre siècle, des hommes puissent encore mourir de faim, que des êtres humains puissent encore manquer de nourriture matérielle, de nourriture spirituelle et de quelques joies, qui, seules, permettent à l'homme de prendre plaisir à l'existence.

Nous ne pourrions mener à bonne fin, en Europe, cette révolution exempte de toute violence que si tous les défenseurs des droits de l'homme, représentants des nations latines, germaniques, anglo-saxonnes et slaves, s'unissent. Je n'ai pas seulement le pur enthousiasme d'une profonde conviction semblable à celle des Quakers quand je prétends que notre révolution réussira ; la certitude de notre succès, je la trouve dans des évaluations techniques et scientifiques. Cette révolution spirituelle réussira et s'accomplira aussi rapidement que les progrès de l'aviation. Il suffira pour cela que nous appliquions à notre action les méthodes modernes de l'organisation scientifique comme on les applique dans toutes les questions de la technique moderne.

Mais il faut encore, et c'est un point capital, lutter con-

tre nos ennemis. En ma qualité d'Allemand, je dénonce comme le mauvais génie de l'ancienne Allemagne, comme l'être le plus néfaste et l'ennemi le plus dangereux de mon pays et de l'humanité, le général Erich Ludendorff. Le Gouvernement français a demandé le châtiment de cet homme, son extradition. C'est nous autres, Allemands, qui eussions dû exiger immédiatement après la révolution qu'il rendit compte de ses crimes. On objectera peut-être qu'il a cru bien devoir servir son pays ; mais n'est-ce pas grâce à son influence néfaste que la catastrophe a pris des proportions épouvantables ?

Nous estimons que Ludendorff doit comparaitre comme accusé devant un Tribunal suprême. Et si nous insistons, c'est surtout parce que cet homme a fait preuve d'une inconcevable lâcheté. Les membres de la Ligue pacifiste des anciens combattants l'ont invité à s'expliquer dans un débat public. Il a fait la sourde oreille. Tout le monde a vu naguère son attitude pitoyable et courarde lors du procès de von Jagow à Leipzig. Sa lâcheté est aussi grande que l'habertation d'une grande partie du peuple allemand qui voit encore dans cet homme un héros. Le jour où il sera démasqué et où l'on s'apercevra de la petitesse de son esprit, il sera puni bien plus que si on l'exécutait ou l'emprisonnait. Il sera un objet d'horreur et de mépris pour le monde entier, y compris l'Allemagne, le jour où l'impartial tribunal du monde aura rendu son verdict contre lui, ainsi que contre le mauvais esprit militariste universel qui a trouvé son incarnation en lui.

C'est seulement après avoir abattu le démon du mal qu'on pourra servir le génie du bien.

M. Henri Guernut. — Nous étions providentiellement destinés à nous rencontrer, car ce que vous venez de dire, nous le disons depuis longtemps. Ce que vous pensez, nous le pensons. Sur la question des origines de la guerre, M. Victor Basch est d'accord avec vous depuis 1915 ; il croit comme vous que l'empereur Guillaume n'a pas voulu la guerre mondiale, mais qu'il a décidé de la tenter. Quant à l'enquête, je suis d'avis comme vous, pour les mêmes raisons que vous qu'il faut la tenter, mais je me permets d'ajouter qu'à mon avis, le seul organe qualifié, c'est la Société des Nations.

* *

M. Charles Richet. — Il faut que de cet entretien résulte quelque chose d'effectif. Dans cette Ligue des Droits de l'Homme dont je fus un des premiers, nous étions, au début, 12 ou 15, submergés par l'opinion publique, et nous nous demandions comment nous arriverions à l'emporter. Nous y sommes parvenus cependant par la force de la vérité souveraine. Vous non plus, vous n'avez pas très nombreux en Allemagne, mais vous avez la foi, et, pour soutenir votre foi, la vérité. Pour vous, Allemands, comme pour moi, Français, l'enquête que vous proposez sur les responsabilités de la guerre, je la crois utile, mais à condition qu'elle soit faite par les neutres qui, seuls, pourraient porter un jugement objectif et acceptable pour tous.

M. Buisson présente M. Marc Sangnier qui entre à ce moment et qui avait été invité par le Comité Central à assister à cette réunion mémorable. Il rappelle que M. Sangnier, en organisant le Congrès démocratique international, a été le premier en France depuis la guerre, à faire parler en public des Allemands.

M. d'Estournelles de Constant joint ses félicitations à celles du président.

Le professeur Nicolai voudrait qu'il résultât de cette entrevue si émouvante quelque chose de pratique. Il doute que l'enquête proposée soit efficace. Il ne croit pas à la possibilité de distinguer entre *responsable* et *coupable*. Les masses ne saisiront pas la nuance, elles veulent d'ailleurs des *coupables*, des boucs émissaires. L'enquête ne désignera pas le coupable, un coupable ; aux yeux du peuple, elle aura donc avorté.

La question de la responsabilité de la guerre est pour l'Allemagne une question d'ordre intérieur, d'ordre moral. Il faut qu'elle arrive à s'avouer à elle-même sa culpabilité, qu'elle fasse son *mea culpa*, mais sans que l'étranger s'en mêle.

Les peuples doivent oublier, peuvent oublier, et

c'est par la miséricorde et l'amour que l'on sauvera la civilisation en danger. Le sentiment de revanche qui est au fond du cœur allemand, on ne le déracinera que par la confiance et la fraternité.

Je le répète, la question de la culpabilité est une question allemande que le peuple allemand tranchera dans sa conscience quand il aura retrouvé son équilibre et, s'il n'y arrive pas, c'est qu'il est perdu à tout jamais.

M. Aulard répond à M. Richet que neutre ne signifie pas impartial. « Je ne sais pas, ajoute-t-il, si le peuple allemand accepterait un jugement des étrangers neutres ; j'en doute, et c'est, selon l'opinion de M. Nicolai, le peuple allemand qui doit s'éclairer lui-même.

« Après 1870, nous avons fait notre *mea culpa* ; nous avons renversé l'empire et cependant, si, en 1871, des étrangers étaient venus nous dire : « Reconnaissiez vos responsabilités », nous nous serions révoltés. Ce qu'il faut, c'est préparer la lumière comme l'a fait Kautsky. C'est à vous, élite du peuple allemand, à lui montrer inlassablement la voie vers la vérité. »

* *

M. Victor Basch. — Le professeur Nicolai a dit mieux que je ne puis le faire ce que j'ai à opposer à la proposition de M. von Gerlach. M. von Gerlach est juriste, il a pris en juriste la question des responsabilités ; il a rêvé un tribunal dont le verdict serait accepté par tous. Mais comment composer ce tribunal ? Sera-ce la Société des Nations ? Impossible : l'Allemagne n'en fait pas encore partie.

Choisir, comme le voudrait M. Richet, des personnalités neutres ? Mais qui les choisira ? Quelle sera leur autorité ?

Je ne crois pas que nous arrivions à constituer ce tribunal ; le pourrions-nous que l'œuvre qu'il ferait ne serait pas acceptée. C'est aux savants qu'il appartient, dans le silence de leur cabinet, de polir, facette par facette, les divers aspects de la vérité historique. Songez qu'en 1922, nous ne sommes pas encore tous d'accord sur les responsabilités de la guerre de 1870, de 1792 et de la guerre de trente ans. A ces savants, il faudra des années. Or, nous ne pouvons attendre les résultats de leurs travaux ; nous n'attendrons pas.

Ce que je veux, c'est que nous commençons tout de suite à essayer d'unir les intellectuels, les artistes, les savants et hommes politiques des deux nations. Il faut que nous participions à vos Congrès, que vous participiez aux nôtres. C'est la coopération de l'élite que nous demandons en ce moment et dont nous attendons les résultats immédiats.

M. d'Estournelles de Constant applaudit à ce qui vient d'être dit : « Mon ami Richet, continue-t-il, a fait allusion aux débuts paradoxaux de la Ligue. Moi-même, je me suis couvert de ridicule en défendant presque seul l'aviation à ses débuts. La Ligue a triomphé, l'aviation a triomphé. L'enquête que propose M. von Gerlach prendrait trop de temps ; elle se fera d'elle-même par l'effort irrésistible de la conscience humaine. Pour l'instant, allons au pratique. Il nous faut établir des relations constantes entre les deux pays, créer un organisme de travail et d'information commun. Jetons les bases d'une organisation qui nous permette d'échanger à tous instants nos hommes, nos idées. Et ne nous séparons pas avant de l'avoir fait.

M. Emile Kahn demande qu'un point de la discussion soit éclairci : « Effaçons, a dit le professeur Nicolai ; c'est par l'amour et la miséricorde que se fera l'union. » Or, nous ne pouvons pas dire au peuple français : « Oubliez ! » Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas oublier les crimes du militarisme. Ce que dans notre propagande nous disons, c'est qu'il y a deux Allemagnes comme il y a deux Frances : les démocrates d'un côté et les réactionnaires de l'autre. De ce point de vue, ne pourrions-nous pas nous unir pour agir, nous contre le militarisme français, vous contre l'allemand ?

Dites-nous ce qu'il faut faire pour vous aider. Nous vous dirons, de notre côté, ce que nous attendons de vous. Faisons un plan d'action commune, et scellons notre accord publiquement par un appel commun aux deux démocraties.

M. Hadamard. — Il m'est pénible de devoir m'opposer à quelques opinions émises. Je ne puis admettre que la proposition de M. von Gerlach soit aussi utopique qu'on veut bien le prétendre. J'ai, avec M. von Gerlach, au moins ceci de commun qu'il est juriste et que je suis mathématicien. Rien de ce qui a été dit à l'encontre de son projet ne détruit le fait suivant : tant qu'il y aura une incompréhension sur ce sujet entre Allemands et Français, il n'y aura pas la paix. C'est une faute de se refuser à faire la lumière, de ne pas vouloir, dans sa racine, détruire la haine qui divise les deux nations. Il n'y avait pas, lors de l'affaire Dreyfus, de tribunaux impartiaux. Or, l'étude du dossier a retourné l'opinion des juges. L'Allemagne dit-on, ne supportera pas qu'on la juge ! L'effort de M. von Gerlach consiste précisément à l'amener elle-même à demander cette procédure.

M. Martinet serait pour un tribunal d'enquête, si l'on était sûr de pouvoir faire accepter sa sentence

* *

M. G. Séailles. — M. Victor Basch a marqué qu'il fallait travailler ensemble. Mettons donc en lumière les deux questions qui nous tourmentent, nous Français. La première, c'est la question des réparations. On dit en France à ce propos : C'est nous qui allons être condamnés à faire nos réparations. Cela est injuste. Nous avons subi la guerre, nous avons souffert cruellement et notre victoire aboutit à notre ruine.

Le second point, c'est d'arriver à dissiper la méfiance entre nos deux peuples. Ce qui produit cette méfiance, c'est l'insécurité. Et l'insécurité suscite la défensive. Si deux individus se rencontrent armés dans la nuit, ils ont peur et se battent. Dans quelle mesure pouvons-nous coopérer dans cette double question des réparations et dans celle du désarmement. Voilà le point primordial sur lequel nous devons nous expliquer.

M. Marc Sangnier. — La question des responsabilités est intéressante. Ce serait un soulagement pour tous de savoir partout à quoi s'en tenir. Cependant, est-ce une condition indispensable de la réconciliation ? Mettons-nous donc d'accord sur ce premier point : flétrir le militarisme et l'impérialisme. Si nous sommes unis pour condamner le militarisme et l'impérialisme sous toutes leurs formes, nous aurons trouvé un terrain commun d'entente.

Le professeur Nicolai appuie M. Marc Sangnier.

M. Ruyssen ne s'attendait pas à une telle divergence. Il serait utile de ne pas s'en tenir uniquement aux résultats de la discussion de ce soir. L'opinion de M. von Gerlach n'est pas une opinion isolée en Allemagne. Il connaît, étant un homme public, l'importance de la question des responsabilités pour l'Allemagne démocratique.

Nous aurions tort de négliger ce qu'il y a d'apaisant dans ce fait que le succès des idées démocratiques dépend en partie de la façon dont on arrivera à convaincre les masses allemandes de la responsabilité de leur Gouvernement dans le déclenchement de la guerre mondiale. Après trois jours de débats, le Bureau international de la Paix de Berne a arrêté une formule soulignant l'opportunité de mettre la question à l'étude. Les responsabilités préoccupent également les neutres.

Commençons par jeter les ponts entre les deux démocraties, mais trouvons une formule qui montre que nous ne nous désintéressons pas de la question ni de son aspect moral. Demandons que l'enquête se poursuive et que les résultats en soient largement répandus, surtout en Allemagne.

M. Bouglé est d'accord avec MM. Hadamard et

Rnyssen ; il remercie M. von Gerlach d'avoir posé la question. La coopération que tous nous désirons, elle est facile à réaliser, mais la réconciliation doit être morale, c'est pourquoi une enquête impartiale, internationale sur les origines de la guerre est nécessaire.

M. Richet demande en tout cas que l'on n'attende pas l'enquête pour organiser la coopération.

M. von Gerlach voudrait que l'on distinguât entre les pacifistes théoriques et les pacifistes pratiques. Il fait, lui, de nombreuses conférences dans toute l'Allemagne et il a le sentiment très net que la question des responsabilités est à la base de tout. Il affirme que l'immense majorité des pacifistes de son pays partage ses idées. Il est dans la mêlée et il est certain que la presque totalité des masses populaires désire, et accepterait un verdict impartial rendu par la Société des Nations ou par des neutres. Pour combattre les Comités nationalistes allemands qui proclament l'innocence du Gouvernement impérial, il est nécessaire d'établir nettement toute sa responsabilité.

M. Martinet voudrait savoir si la Révolution ne fut pas faite parce que le peuple allemand s'aperçut de la responsabilité du Gouvernement de l'empereur.

M. von Gerlach répond que le peuple allemand a renversé Guillaume II parce qu'il le croyait un obstacle à la conclusion de la paix.

M. Henri Guernut estime qu'en dépit des apparences, l'assemblée de ce soir est d'accord sur le fond : 1° La question des responsabilités n'est point close. Il faut qu'elle reste posée. La Ligue ne peut s'en désintéresser puisqu'il s'agit de justice, la difficulté, c'est de trouver l'autorité éclairée et impartiale.

Nous avons, en second lieu, à parler de la question des réparations, de la question du désarmement, puis à décider du mode de coopération de nos deux associations. Je propose de nommer une Commission de quelques membres qui prépareront, sur tous ces points, un avant-projet.

M. Ferdinand Buisson, M. Victor Basch et M. Guernut sont désignés pour se rencontrer avec les trois délégués du *Bund* et jeter avec eux les bases d'un accord que le Comité Central discutera le vendredi 6 courant, en séance extraordinaire.

COMITÉ CENTRAL

EXTRAITS

SÉANCE DU VENDREDI 6 JANVIER 1922

Présidence de M. FERDINAND BUISSON

Étaient présents : MM. Ferdinand Buisson, président ; Aulard, Victor Basch, A. Ferdinand Hérolt, vice-présidents ; Henri Guernut, secrétaire général ; Alfred Westphal, trésorier général ; Delmont, Hadamard, Emile Kahn, Mathias Morhardt, Moutet, Rouques ; MM. von Gerlach, Nicolat et Lehmann-Russbult.

Excusés : Mme Ménard-Dorian, MM. Challaye et le général Sarrau.

Appel commun. — M. Victor Basch met au courant le Comité des travaux de la Commission de rédaction nommée dans la précédente séance pour rédiger l'appel commun du *Bund Neues Vaterland* et de la Ligue des Droits de l'Homme.

Se sont réunis d'un côté : MM. von Gerlach, Nicolat et Lehmann ; de l'autre, MM. Victor Basch et Henri Guernut. Le texte que soumet la Commission est un compromis ; les rédacteurs se sont efforcés de doser également ce qui concerne la France et ce qui concerne l'Allemagne.

M. Moutet désire que le manifeste voté soit revêtu des signatures de tous les membres du Comité Central actifs et honoraires. Il fait, dit-il, que la responsabilité de la Ligue soit renforcée de la responsabilité individuelle de chacun de nos collègues.

M. von Gerlach est également de cet avis que le *Bund Neues Vaterland* adopte.

M. Ferdinand Buisson et d'autres membres présents proposent quelques modifications et une adjonction. Le texte publié dans les *Cahiers* du 10 janvier, est adopté à l'unanimité moins une voix, celle de M. Morhardt qui déclare « que, tout en rendant hommage aux sentiments qui ont inspiré la déclaration rédigée en commun par le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme et par les délégués du *Bund Neues Vaterland*, il votera contre l'ensemble de cette déclaration, la recherche de la vérité sur les responsabilités de la guerre pouvant seule réaliser la paix entre les peuples. »

AUX DEUX DÉMOCRATIES

Sur la demande d'un grand nombre de Ligueurs, nous éditons en tract l'appel « Aux deux démocraties » rédigé en commun par le *Bund Neues Vaterland* (Ligue allemande des Droits de l'Homme), et le Comité Central de la Ligue et paru dans les *Cahiers* du 25 janvier 1922.

Ce tract a été, du côté français, signé par tous les membres honoraires et actifs du Comité Central, à l'exception de M. Mathias Morhardt, et du côté allemand, par les personnalités dont les noms suivent :

Professeur Ernest von ASTER, professeur de philosophie à l'Université de Giessen.

Edouard BERNSTEIN, député au Reichstag.

Professeur Dr A. BLASCHKO, professeur de médecine.

Directeur Wilhelm BÖLCKE, officier en retraite.

Professeur Albert EINSTEIN, professeur de physique à l'Université de Berlin.

Hellmut von GERLACH, président du *Bund Neues Vaterland*, directeur du *Welt am Montag*.

Alfons HEYDEN, ancien directeur général de la fabrique Thyssen.

Harry KESSLER, ancien ambassadeur allemand à Varsovie.

Professeur Käthe KOLLWITZ, artiste peintre.

Heinrich MANN, homme de lettres.

Commandant Müller BRANDENBURG, un des anciens chefs du parti républicain.

Professeur Paul OESTREICH, président de la Ligue pour la réforme de l'enseignement.

Docteur Freiherr von REIBNITZ, ministre d'Etat du Mecklenbourg.

Dr Hélène STÖCKER.

Heinrich STÖBEL, ancien président du ministère prussien.

Kurt von TEPPER-LASKI, fondateur du *Bund Neues Vaterland*.

D. Kuno TIEMANN, secrétaire de légation.

Dr Hans WEHBERG, de l'Institut de Droit international.

René SCHICKLE.

Professeur Dr A. GROTHJAHN, professeur d'hygiène sociale à l'Université de Berlin.

Karl KAUTSKY.

Professeur Dr Walter KINKEL, professeur de philosophie à l'Université de Giessen.

Dr R. KUCZYNSKI, économiste.

Professeur Georg Friedrich NICOLAI, professeur de médecine à l'Université de Berlin.

Capitaine D. PERSIUS.

Dr Reinhard STRECKER, ministre d'Etat de la Hesse.

Professeur Dr Wilhelm TRAUBE, professeur de chimie à l'Université de Berlin.

Dr Erich WITTE, conseiller d'Etat.

LA SUPPRESSION DES PASSEPORTS

Un ordre du jour

Les citoyens assemblés, le dimanche 12 février, salle du Syndicat de l'Épicerie ;

Après avoir entendu les citoyens Guernut, Laporte, Antériou et Moutet ;

Convaincus de la légèreté et de l'arbitraire avec lesquels le Gouvernement, au mépris des droits de l'homme et des véritables intérêts de notre pays, octroie ou refuse les passeports, et ordonne les expulsions ;

Demandent au Comité Central de mener, devant l'opinion publique et devant le Parlement, une vigoureuse campagne ;

1° Pour que les arrêtés d'expulsion soient prononcés par des tribunaux, aux termes d'une procédure permettant aux étrangers d'être au moins entendus dans leurs moyens de défense ;

2° Pour que les passeports, survivance inutile, onéreuse et vexatoire du passé, soient désormais supprimés.

QUELQUES COMMUNIQUÉS

Procédés inadmissibles

M. Rouxel, instituteur public à Equeurdreville (Manche), va être déplacé d'office.

On lui reproche la publication d'un article anonyme paru dans le *Populaire Normand*, journal communiste, et l'organisation d'une réunion publique à laquelle il aurait assisté comme membre du Bureau et au cours de laquelle il aurait pris la parole.

M. Rouxel n'a pas organisé la réunion ; il n'y a pas pris la parole ; il n'a pas fait partie du Bureau ; rien ne permet de lui attribuer l'article paru dans le journal communiste.

D'autre part, le rapport de l'autorité académique n'a pas été communiqué à M. Rouxel. L'indicateur de police qui attribue à ce fonctionnaire des paroles blâmables n'a pas été confronté avec lui.

La République doit être un régime d'honneur et non de basse police : la Ligue des Droits de l'Homme proteste contre les procédés intolérables dont M. Rouxel est l'objet.

(21 janvier 1922.)

Incroyable!

Le Comité pour la révision du procès Goldsky vient de publier sous la forme d'un grand journal de six pages et sous le titre de *La Tranchée nouvelle*, un organe qui se propose de faire connaître au grand public la vérité sur l'affaire du *Bonnet Rouge*.

Or, au moment où les vendeurs venaient de prendre livraison, à l'imprimerie, du premier numéro de *La Tranchée Nouvelle*, ils furent, on se demande pourquoi, arrêtés. Ils furent, d'ailleurs relâchés après avoir été conduits au commissariat le plus proche.

Il n'en reste pas moins que ces procédés sont inadmissibles ; et quand ils s'ajoutent à d'autres procédés plus graves, employés dans la même affaire par d'autres administrations, les honnêtes gens ont sujet d'en éprouver quelque inquiétude.

La Ligue des Droits de l'Homme proteste près du préfet de police et lui demande une enquête.

(27 janvier 1922.)

Pour la liberté de penser

On connaît les mesures répressives édictées par M. Bérard, contre les instituteurs « coupables » d'exprimer publiquement des opinions communistes. Mais, jusqu'à aujourd'hui, seuls les propos, les actes

publics — plus ou moins dénaturés, d'ailleurs — avaient été sanctionnés.

Le ministre vient de faire un pas de plus sur les traces de l'Inquisition ; il prétend descendre dans la conscience muette de ses subordonnés ; ce sont leurs tendances, leurs pensées secrètes qu'il poursuit !

Vingt instituteurs du Finistère et du Morbihan, signalés par la police comme abonnés de la *Vie Ouvrière*, ont été invités par leur inspecteur à faire une déclaration de foi sur le communisme.

Ces mesures constituent une intolérable violation de la dignité du for intérieur.

L'Eglise impose à ses prêtres un serment « anti-moderniste » ; à quand, pour les fonctionnaires de l'Etat, le « serment anticommuniste » ?

La Ligue des Droits de l'Homme proteste contre cette nouvelle atteinte à la liberté de penser.

(27 janvier 1922.)

Pour la libération de Goldsky

A la date du 7 novembre, la Ligue des Droits de l'Homme a demandé au ministre de la Justice d'ouvrir, en faveur de Jean Goldsky, qu'elle croit innocent, la procédure de révision prévue par l'article 20 de la loi d'amnistie. Le ministre n'a pas répondu. Elle a insisté le 17 décembre ; même silence.

Or, fait étrange, cette demande, est la seule qui n'ait pas valu à la Ligue l'honneur d'une réponse.

Goldsky, épuisé par la tuberculose et le régime de la prison, est perdu. Il ne reste qu'une chance de prolonger sa vie pour qu'il voie peut-être sa réhabilitation, c'est de mettre un terme à sa détention, de toute urgence.

La Ligue vient de faire à cet effet une démarche suprême près de M. le président du Conseil :

Innocent, car il l'est, déclare M. Ferdinand Euisson, Goldsky a droit à la liberté ; mais même si on le juge coupable, un souci d'élémentaire humanité commande qu'on le libère.

Le Gouvernement tient dans ses mains la vie ou la mort de Goldsky ; l'opinion publique l'en regardera comme responsable. Nous lui demandons de choisir.

(28 janvier 1922.)

Une détention arbitraire

Au mois de mai 1921, sur la dénonciation d'un cheminot de Strasbourg, M. Dieudonné, employé à la gare de Nancy, était inculpé de vol et incarcéré.

Confronté avec son accusateur, il fit reconnaître son innocence, mais il ne fut relâché qu'après 12 jours de prévention.

Sur l'intervention de la Ligue des Droits de l'Homme, le ministre de la Justice vient d'accorder à M. Dieudonné une indemnité de 200 francs.

C'est là un précédent que la Ligue des Droits de l'Homme, se permettra, le cas échéant, de rappeler à qui de droit. Elle n'aura point de cesse que toute prévention injustifiée ne donne droit à une indemnité.

(4 février 1922.)

L'affaire N'Guyen Van Do

En 1917, au cours d'une bagarre qui éclata dans le camp de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), un Français fut assassiné par un tirailleur tonkinois.

Accusé d'avoir pris part au crime, N'Guyen Van Do fut condamné à 10 ans de travaux publics. Or, il était innocent ! Des témoins, non cités par le Conseil de guerre, ont déclaré qu'au moment du drame, Do se trouvait à près d'un kilomètre du camp.

La Ligue des Droits de l'Homme, à maintes reprises, a demandé la révision du procès.

La Ligue nous informe que l'affaire vient d'être soumise à l'examen de la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel de Bordeaux.

(10 février 1922.)

Congrès 1922

Date et lieu. — Le Congrès National de 1922 aura lieu à Nantes, les 4, 5 et 6 juin prochain (fêtes de Pentecôte).

Ordre du jour. — Les questions suivantes sont inscrites à l'ordre du jour du prochain Congrès de la Ligue.

I. — L'ÉCOLE DÉMOCRATIQUE :

A) *L'École laïque en péril.* Rapporteur : M. GAMARD, membre du Comité Central.

B) *L'École gratuite.* Rapporteur : M. Ferdinand BUISSON, président de la Ligue.

II. — LA RÉFORME DE LA JUSTICE MILITAIRE. Rapporteur : Général SARRAIL, membre du Comité Central.

III. — LA RECONSTITUTION DE L'EUROPE. Rapporteur : M. Victor BASCH, vice-président de la Ligue.

IV. — MODIFICATION DES STATUTS. Rapporteur : M. E. KAHN, membre du Comité Central.

QUELQUES INTERVENTIONS

Pour les soldats amnistiés

A Monsieur le Ministre de la Guerre

Nous avons l'honneur d'appeler votre attention sur une pratique de l'autorité militaire qui est en contradiction avec la nature de l'amnistie et avec la volonté du législateur.

Cette pratique consiste en ce que le certificat de bonne conduite est refusé aux militaires amnistiés. La nature même de l'amnistie est, vous le savez, qu'elle efface et l'infraction et la condamnation, comme si elles n'avaient jamais existé. Elle en efface jusqu'au souvenir, comme l'indique étymologiquement son nom même.

C'est pourquoi il ne nous paraît pas possible d'admettre qu'une condamnation effacée, jusque dans le souvenir, puisse constituer un motif de refus d'un certificat de bonne conduite, surtout si l'on considère que cette pièce est souvent demandée à ceux qui sollicitent un emploi, notamment dans les administrations publiques et dans un grand nombre de Sociétés privées.

En sorte que le condamné amnistié se voit privé, par le refus de certificat, des moyens de trouver un travail stable. Loin d'être effacée, la condamnation continue à avoir des effets nocifs pour le condamné.

Nous vous aurions une vive gratitude, Monsieur le Ministre, de vouloir bien étudier cette question qui trouve aisément sa solution dans les principes incontestés du droit.

(3 février 1922.)

Pour la liberté d'opinion

A Monsieur le Ministre de l'Instruction publique

Nous sommes informés par la Section de la Ligue des Droits de l'Homme de Decazeville (Aveyron), que M. Gervais, instituteur public à Boisse-Penhot a été déplacé d'office à Couffouleux.

M. Gervais est accusé d'avoir terminé le discours qu'il a prononcé à l'inauguration du buste de Jean Jaurès à Gransac, par les mots : « Vive la Révolution ! ». M. Gervais nie avoir prononcé ces mots ; et vous voudrez bien trouver jointes à cette lettre un grand nombre d'attestations conformes à cette énergique négation.

M. Gervais s'est borné à crier : « A bas la guerre ! » et « Vive la République internationale ! ». Il n'a pas à s'excuser, bien entendu, d'avoir crié sa foi pacifique ; ce faisant, il n'a fait que son devoir d'éducateur républicain. Ce n'est pas dans une France adhérente à la Société des Nations que vous voudrez proscrire ceux qui entendent préparer le cerveau des

enfants à la réalisation de cette grande idée de concorde. Considérer cette idée comme séditionne serait infliger un blâme aux déclarations de tous les Gouvernements de la République depuis l'armistice.

M. Gervais est communiste ; nous voulons croire que le préfet, d'accord avec l'administration académique de l'Aveyron, n'a pas voulu frapper en lui l'heureux concurrent, au Conseil départemental, des candidats qu'il a patronés.

(6 février 1922)

Autres Interventions

GUERRE

Divers

Martin de Bouillon. — Nous avons fait connaître, dans les *Cahiers* 1921, (p. 523), les propos révoltants qu'aurait tenus le général Martin de Bouillon, à la veille des attaques du 25 septembre 1915 : « Nous allons arriver sur le Rhin, aurait-il déclaré. C'est un pays où vous trouverez du bon vin et de jolies filles !... Vous ne ferez pas de prisonniers !... Tout au plus quelques-uns, afin que mon officier interprète puisse les interroger... »

Notre protestation n'ayant reçu aucune réponse, nous avons attiré sur elle l'attention du ministre par un communiqué à la presse (Voir *Cahiers* 1922, page 16). Le ministre s'obstinant dans son mutisme, nous avons demandé à M. Ferdinand Buisson de lui démander par la voie du *Journal officiel* :

1° Si une enquête a été prescrite à la suite de l'accusation portée par un écrivain français, sous sa responsabilité et sous sa signature, contre un général français qui aurait, en Artois, à la veille des attaques du 25 septembre 1915, donné à ses troupes l'ordre de ne point faire de prisonniers.

2° Quels ont été les résultats de cette enquête et les poursuites intervenues.

Nous avons reçu la réponse suivante :

J'ai l'honneur de vous faire connaître que les recherches effectuées au sujet des faits qui ont donné lieu à votre question, ne sont pas encore terminées. Il a fallu, en effet, se mettre en quête de témoins qui puissent apporter, en la circonstance, une déposition précise et impartiale, en faisant appel, non seulement à leurs souvenirs personnels, mais à ceux des cadres subalternes ou hommes de troupe ayant pris part aux attaques du 25 septembre 1915, en Artois.

Les recherches, à cet effet, ont été très longues, mais elles ont permis de préparer une enquête complète dont on peut espérer une prochaine conclusion.

A titre de contribution à cette enquête, nous avons transmis au ministre, le 25 janvier 1921, un certain nombre d'attestations qui nous avaient été communiquées, depuis notre dernière intervention, par M. Gouttenoire de Toury.

PENSIONS

Militaires

Capony. — M. Capony, d'Evian-les-Bains, réformé n° 1 pour blessure de guerre et amputé d'une jambe, sollicitait en vain la déchéance d'un titre définitif de pension.

Satisfaction lui est accordée.

Un tract

Nous publierons dans notre prochain numéro un vibrant appel de notre collègue Emile Kahn, membre du Comité Central, en faveur de Jean Goldsky.

Dès à présent, nous éditons cet appel en forme de tract.

Nos amis, que l'affaire Goldsky ne peut trouver indifférents, tiendront à propager ces lignes vengeresses.

Qu'ils nous demandent de nombreux exemplaires du tract en préparation. Nous les leur enverrons gratuitement.

ACTIVITÉ DES FÉDÉRATIONS

Charente-Inférieure.

Janvier. — La Fédération qui, lors de sa fondation, comptait 14 Sections, en groupe actuellement 32. Deux autres Sections sont en formation.

Drôme.

Janvier. — A l'occasion du 80^e anniversaire de M. Ferdinand Buisson, le Comité Fédéral exprime au vénéré président de la Ligue, sa déférente sympathie et sa cordiale confiance.

Le Comité Fédéral : 1^o demande le vote par le Sénat et la promulgation par le Gouvernement de la loi, votée par la Chambre, le 20 mai 1919, accordant aux femmes françaises les mêmes droits qu'aux hommes ; 2^o invite le Comité Central à mettre cette question à l'ordre du jour du prochain Congrès ; 3^o proteste contre toute inquisition dont peuvent être l'objet les membres de l'Enseignement et contre toutes les atteintes à la liberté de pensée (circulaire Bérard, projet Bonnevey-Barthou, etc.) ; 4^o émet un vœu en faveur de la réforme de l'Enseignement.

Var

Janvier. — Congrès fédéral au Grand-Théâtre de Brignoles. M. Edmond Barbaroux, secrétaire fédéral, rend compte de la situation morale et financière de la Fédération. Le Congrès : 1^o exprime à M. Ferdinand Buisson, à l'occasion de son 80^e anniversaire, la reconnaissance et l'attachement des ligueurs varois ; 2^o décide de prendre en main la défense des cheminots du Sud-France, brimés par leur administration et de poursuivre la déchéance de la Compagnie concessionnaire.

A l'issue du banquet où MM. Barbaroux, Henri Guernut, secrétaire général ; Léon Baylet, membre du Comité Central ; Mareslan, Jean-Barberis, Magnier et Bienvenu-Martin prononcent des allocutions très goûtées, une conférence publique a lieu au Grand-Théâtre. M. Magnier, conseiller général, président, assisté de MM. Barbaroux, Coulet et Jean-Barberis, M. Jean Mareslan expose les *Droits de la femme*. M. Léon Baylet traite de *L'École démocratique*. M. Henri Guernut parle de la suppression des conseils de guerre et de l'amnistie.

Dans un ordre du jour, adopté à l'unanimité, les 600 auditeurs, considérant que les conseils de guerre, pendant la guerre, ont commis des erreurs monstrueuses, qu'on ne saurait attendre d'eux ni enquête attentive, ni instruction impartiale, ni jugement indépendant ; qu'il y a incompatibilité entre la qualité de militaire et la fonction de juge ; se déclarent résolus à exiger la suppression des conseils de guerre en temps de paix, l'institution en temps de guerre de tribunaux du front où siègent des magistrats civils ; donnent mandat au Comité Central de mener en ce sens dans tout le pays une action vigoureuse ; de provoquer, dans toutes les Sections et en particulier auprès des anciens combattants et de leurs familles, une pétition nationale qui sera remise aux représentants du peuple et de ne pas cesser la campagne avant d'avoir obtenu, sans atténuation, la complète victoire.

ACTIVITÉ DES SECTIONS

Abbeville (Somme).

29 janvier. — La Section adresse ses vœux respectueux à M. Ferdinand Buisson, à l'occasion de son 80^e anniversaire.

Aimargues (Gard).

7 janvier. — La Section entend une causerie de M. Rivets sur les rapports de la III^e République avec la Papauté. Elle proteste contre le rétablissement de l'ambassade au Vatican.

22 janvier. — M. Claude Gignoux, de la Section de Nîmes, fait une conférence sur le *Devoir civique*.

Annonay (Ardèche).

5 février. — La Section : 1^o proteste contre les circulaires ministérielles limitant la liberté d'opinion de certains fonctionnaires ; 2^o dénonce l'atteinte portée à la liberté de penser des instituteurs invités à faire une déclaration de foi sur les doctrines communistes ; 3^o félicite les parlementaires de l'Ardèche qui ont voté contre la reprise des relations avec le Vatican et affirme leur volonté de faire respecter la laïcité de l'Etat.

Aubenas (Ardèche).

Janvier. — La Section s'associe à l'ordre du jour voté par le Comité Central en l'honneur du 80^e anniversaire de M. Ferdinand Buisson. (Voir *Cahiers*, 1922, p. 16).

Audun-le-Tiche (Moselle).

20 janvier. — La Section proteste : 1^o contre le retard apporté dans le paiement des indemnités dues aux Alsaciens-Lorrains ; 2^o contre les perquisitions illégales et réitérées opérées dans les bibliothèques de la gare centrale de Metz ; 3^o contre la saisie, dans ces bibliothèques, de *Mademoiselle Fifi* et de *Fantasio* considérés comme journal « pornographiques » ; 4^o contre toute réduction de salaires ; 5^o contre les saisies mobilières dont sont victimes les ouvriers qui refusent de payer l'impôt sur les salaires ; 6^o contre la campagne de presse dont sont l'objet, en Alsace et en Lorraine, les fonctionnaires venus de l'intérieur ; demande l'abrogation de la loi sur les salaires des ouvriers et des fonctionnaires.

Aumagne (Charente-Inférieure).

Janvier. — M. Régnier, président de la Section de Royan, fait une conférence publique et contradictoire sur *l'origine, la constitution et les buts de la Ligue*. De nouvelles adhésions sont enregistrées.

Avignon (Vaucluse).

Décembre. — La Section demande le vote rapide d'une totale amnistie, englobant les marins de la Mer Noire, et notamment Marty et Badina.

Avranches (Manche).

15 janvier. — La Section : 1^o demande que les pensions des petits retraités soient mises en harmonie avec celles que reçoivent les fonctionnaires ayant les mêmes droits ; 2^o adopte le principe du projet de loi sur les assurances sociales, sous réserve qu'il soit tenu compte de la dépréciation du franc ; 3^o renouvelle sa confiance aux membres de l'enseignement laïque ; 4^o invite le Comité Central à organiser une enquête sur les attaques réactionnaires dont l'école laïque est en ce moment l'objet.

Bapaume (Pas-de-Calais).

28 janvier. — La Section demande que le projet de loi sur les assurances sociales soit amendé et voté promptement.

Blangy-sur-Brestes (Seine-Inférieure).

11 décembre. — La Section demande : 1^o une amnistie totale en faveur de toutes les victimes de la juridiction militaire et, notamment, des marins de la Mer Noire ; 2^o la suppression des conseils de guerre ; 3^o le châtiement des chefs responsables d'erreurs judiciaires ; proteste contre la circulaire du ministre de l'Instruction publique restreignant la liberté de pensée du personnel enseignant.

Cascatel (Aude).

1^{er} février. — La Section : 1^o adresse ses meilleurs vœux à M. Ferdinand Buisson, à l'occasion de son 80^e anniversaire ; 2^o félicite le Comité Central pour la déclaration *Aux deux démocraties* (p. 27) ; 3^o demande des sanctions légales contre les émetteurs de fausses nouvelles qui peuvent troubler les relations internationales.

Cerisy-la-Salle (Manche).

15 janvier. — M. Meslet, président de la Section de Coutances, fait une conférence publique. Dans un ordre du jour adopté à l'unanimité, les auditeurs approuvent l'action de la Ligue pour la réhabilitation des victimes de la juridiction militaire et le châtiement des auteurs responsables. Une Section est constituée.

Château-d'Oléron (Charente-Inférieure).

15 janvier. — A la suite d'une conférence de M. Bordier, sur la liberté individuelle, la Section proteste contre les détentions préventives abusivement prolongées ; demande que le projet de loi sur les garanties de la liberté individuelle, voté par le Sénat en 1909 et par la Chambre en 1919, soit immédiatement promulgué comme loi d'Etat.

Concarneau (Finistère).

28 janvier. — La Section proteste : 1^o contre les trasseries dont sont victimes certains instituteurs des Alpes-Maritimes ; 2^o contre le projet de loi attribuant des majorations d'ancienneté aux fonctionnaires mobilisés ; demande la suppression des conseils de guerre, s'élève contre le projet réactionnaire de réforme de l'enseignement présenté par le Gouvernement et félicite le doyen de la Faculté des Lettres de Paris pour sa courageuse attitude ; demande une mesure de grâce en faveur du jour-

naliste Armand et la revision de son procès ; réclame le versement immédiat des 6 millions votés pour secourir le peuple russe ; invite à la plus grande vigilance les citoyens soucieux du maintien de la paix.

Couéron (Loire-Inférieure).

8 janvier. — La Section émet le vœu que les facteurs, menacés d'être privés du repos dominical, obtiennent, en compensation, un jour de congé dans la semaine.

Dijon (Côte-d'Or).

1^{er} février. — La Section : 1^o demande que le citoyen Midol, condamné pour délit d'opinion, soit compris dans la prochaine amnistie ; 2^o émet le vœu que le lieu du Congrès annuel de la Ligne soit fixé uniformément à Paris.

Gaillac (Tarn).

21 janvier. — La Section : 1^o félicite les sénateurs du Tarn qui ont voté contre le rétablissement des relations avec le Vatican ; 2^o proteste contre les mesures de réaction prises à l'égard des maîtres lakques inquiétés pour leurs opinions ; 3^o félicite le Comité Central pour sa campagne en faveur de la réhabilitation des victimes de la juridiction militaire.

Gannat (Allier).

9 novembre. — La Section : 1^o estime que la Ligue ne doit pas intervenir en faveur des anarchistes, tels que Sacco et Vanzetti, qui poursuivront, par tous les moyens, la désorganisation de la Société ; 2^o s'associe à l'intervention de la Ligue dans l'affaire de Vingré ; émet un vœu en faveur de l'instruction gratuite à tous les degrés et accessible à tous par voie de concours.

Geay (Charente-Inférieure).

22 janvier. — La Section félicite les sénateurs républicains et, notamment, les sénateurs de la Charente-Inférieure pour leur vote contre la reprise des relations avec le Vatican.

Indre (Loire-Inférieure).

8 janvier. — La Section proteste contre les mesures administratives prises à l'égard des instituteurs soupçonnés d'opinions communistes.

La Mothe-Saint-Héray (Deux-Sèvres).

15 janvier. — La Section : 1^o félicite le sénateur Héry pour son intervention contre la reprise des relations avec le Vatican ; 2^o regrette que le cabinet Briand n'ait pu réaliser le projet d'une conférence internationale pour la reconstitution économique de l'Europe ; 3^o invite le Comité Central à persévérer dans sa lutte contre l'injustice.

29 janvier. — Conférence publique sous la présidence de M. le docteur Griffault, maire et président de la Section, M. René Richard, avocat à la Cour de Poitiers, parle sur la Ligue, son but, son action. Nombreuses adhésions.

Lamasire (Ardèche).

7 février. — La Section : 1^o proteste à nouveau contre la circulaire Bérard ; 2^o adhère à la déclaration *Aux deux démocraties* (voir p. 27) ; 3^o proteste contre les gaspillages scandaleux, signalés dans les régions libérées, par M. Ingheis.

Lélex-Mijoux (Ain).

29 janvier. — La Section : 1^o proteste contre le projet de cession de l'exploitation des téléphones à une société privée ; 2^o réclame, pour tous les fonctionnaires, la liberté d'opinion, reconnue aux autres citoyens ; 3^o demande la suppression des conseils de guerre.

Lyon (Rhône).

7 février. — La Section : 1^o félicite le Comité Central pour son action concertée avec le *Bund Neues Vaterland*, l'engage à persévérer dans cette voie ; 2^o invite le Comité Central à poursuivre la prompt suppression des passeports ; 3^o demande une amnistie pleine et entière pour les marins de la Mer Noire.

Le Comité de la Section proteste contre les sanctions prises par le Gouvernement contre certains membres de l'Enseignement en application de la circulaire Bérard ; réclame, pour tous les fonctionnaires, la liberté syndicale et la liberté d'opinion.

Marseille (Bouches-du-Rhône).

23 janvier. — La Section organise un meeting en faveur de l'amnistie intégrale. Les citoyens Agronier, président de la Section, Baylet, membre du Comité Central, Santiagotino et Maresan prennent la parole. Dans un ordre du jour voté à l'unanimité, les auditeurs demandent : 1^o le

vote par le Parlement d'une amnistie totale ; 2^o la levée des sanctions prises contre les travailleurs des administrations de l'Etat et des services publics en violation de la liberté d'opinion.

1^{er} février. — La Section tient une assemblée générale. M. Henri Guernut loue l'activité et le dévouement de M. Agronier, président, et du bureau. Il invite ses collègues à grouper toutes les Sections des Bouches-du-Rhône en une Fédération, et s'entend avec la Section marseillaise pour l'organisation d'un Congrès colonial à la fin de septembre. Répondant à des questions de l'auditoire, il s'explique notamment sur l'affaire Goldsky, l'affaire Paul-Meunier, sur les atteintes portées à la liberté d'opinion des fonctionnaires et sur le sentiment du Comité Central à l'égard des doctrines de dictature.

Mornac-sur-Seudre (Charente-Inférieure).

18 décembre. — La Section entend une causerie sur la politique réactionnaire de la Chambre. La Section proteste : 1^o contre la politique financière de la Chambre ; 2^o contre le rétablissement de l'ambassade auprès du Vatican ; félicite les 123 sénateurs républicains et, notamment, les sénateurs de la Charente-Inférieure pour leur courageuse attitude à l'occasion du vote sur la reprise des relations avec le Vatican ; demande : 1^o l'amnistie totale pour tous les délits politiques ; 2^o la revision des procès Caillaux et Malvy ; 3^o la libération des marins de la Mer Noire ; 4^o le châtiment des chefs responsables des erreurs de la justice militaire, la réhabilitation des victimes et les réparations dues aux familles.

Mortagne-sur-Gironde (Charente-Inférieure).

29 janvier. — Sous les auspices de la Section tout nouvellement constituée et qui compte déjà, au bout de moins d'un an d'existence, plus de 80 adhérents, le citoyen Victor-Meunier, membre honoraire du Comité Central, président de la Section de Bordeaux et de la Fédération girondine, rédacteur à la *France du Sud-Ouest*, donne une conférence publique et contradictoire sur la Ligue des Droits de l'Homme et la situation politique. Nombreuse assistance, malgré un temps affreux. De nouvelles adhésions sont recueillies.

Mulhouse (Haut-Rhin).

6 février. — La Section invite le Comité Central de la Ligue à demander le vote, à brève échéance, du statut des fonctionnaires d'Alsace et de Lorraine.

Nossi-Bé (Madagascar).

10 décembre. — La Section proteste : 1^o contre le projet de loi Bonevay restreignant la liberté d'opinion ; 2^o contre la condamnation des syndicalistes Sacco et Vanzetti.

Oran (Oran).

28 janvier. — La Section approuvant l'initiative du docteur Pinaré et de son Comité, émet le vœu que les questions sexuelles soient traitées dans tous les établissements scolaires.

Paris (XIX^e).

2 janvier. — Les deux Sections : 1^o demandent qu'une réglementation sévère et une surveillance continue soit appliquées à Paris pour prévenir les trop nombreux accidents dont les piétons sont journellement victimes ; 2^o exprime le vœu que le Comité Central perçoive la cotisation contre un reçu, la carte devant être délivrée par les soins de la Section à laquelle appartient le figureur (1) ; 3^o approuvent le vœu de la Section lorientaise dans l'affaire du quartier-maître Targe, condamné, sans preuves, sur de simples présomptions ; demandent que le Comité Central prenne en main la revision de ce procès odieux.

Paris (XX^e).

Janvier. — La Section entend une causerie du citoyen Oscar Bloch, président de la Section du 8^e arrondissement, sur les responsabilités de la guerre. Elle demande au Comité Central de faire la lumière sur l'attitude des différents Gouvernements avant, pendant et après la guerre.

22 janvier. — La Section proteste : 1^o contre l'impôt sur les saitaires, dont elle demande la suppression, le saitaire n'étant pas un revenu ; 2^o contre le retour au pouvoir, comme président du Conseil, de M. Poincaré, dont la politique militariste et agressive ne peut que dresser contre nous l'Europe entière et aggraver la crise de chômage ; demande au cabinet Poincaré de faire voter sans délai le projet d'amnistie générale élaboré par le cabinet précédent ; invite le Comité Central à organiser une enquête au sujet des tortures qui seraient infligées à Paris à des prévenus pour leur arracher des aveux ; proteste

(1) Nous rappelons à nos collègues que telle est la pratique constante du Comité Central.

contre les tortures espagnoles de Monjuich dont les procès ne doivent pas être adoptés en France.

Philippeville (Constantine).

22 janvier. — La Section : 1° exprime ses vœux et sa sympathie à Marty et à Badina, conseillers municipaux de Paris, et aux marins de la Mer Noire ; 2° invite le Comité Central à organiser une campagne en faveur d'une amnistie n'excluant pas les marins de la Mer Noire.

Pons (Charente-Inférieure).

20 janvier. — La Section demande : 1° l'organisation de la nation armée ; 2° la révision du code militaire et la suppression des conseils de guerre ; 3° l'institution de l'école unique préconisée par M. Ferdinand Buisson ; 4° une amnistie pleine et entière pour toutes les condamnations militaires prononcées pendant la guerre, sauf pour celles de commerce avec l'ennemi ; 5° l'extension immédiate à l'Alsace et à la Lorraine de toutes les lois républicaines et, en particulier, des lois de laïcité.

Pont-de-Veyle (Ain).

29 janvier. — Sous la présidence de M. Ribaud, président de la Section, le docteur Nicollet fait une conférence sur la Lique, son programme, son activité en présence des problèmes nationaux et internationaux actuels. La Section félicite le Comité Central pour le zèle et le dévouement dont il fait preuve, notamment dans sa campagne en faveur des victimes de la juridiction militaire ; demande la suppression de cette juridiction ; envoie ses vœux à M. Ferdinand Buisson à l'occasion de son 80^e anniversaire.

Privas (Ardèche).

28 janvier. — La Section approuve la déclaration aux deux démocraties, publiée par le Comité Central et par le Bund Neues Vaterland.

Janvier. — Le bureau de la Section, apprenant l'interrogatoire inquisitorial dont sont l'objet des instituteurs soupçonnés d'opinions communistes ; proteste à nouveau contre la circulaire Bérard, dénonce l'interprétation abusive qui en est faite (cette circulaire édicte seulement des sanctions contre des « écarts de conduite ou de langage »), dénonce également l'attitude portée à l'indépendance de la pensée et de la conscience par cet interrogatoire scandaleux ; demande à toutes les organisations de fonctionnaires d'élever des protestations énergiques ; rappelle à tous les représentants de la nation que leur devoir de contrôle et leur responsabilité sont engagés dans ces abus du pouvoir exécutif ; invite les élus républicains à ne pas laisser discréditer le régime républicain.

Rabastens-sur-Tarn (Tarn).

28 décembre. — La Section demande : 1° l'amnistie totale pour les crimes et les délits militaires, notamment en faveur des marins de la Mer Noire ; 2° la suppression des conseils de guerre.

Saint-Etienne (Loire).

Janvier. — La Section proteste contre la reprise des relations avec le Vatican ; félicite le Comité Central pour ses courageuses campagnes en faveur des victimes des conseils de guerre.

Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure).

29 janvier. — La Section demande : 1° la prompté discussion et l'adoption à bref délai par le Parlement des projets de loi Bonnevey-Marin ; 2° une amnistie complète

Saint-Jean-de-Gèle (Dordogne).

15 janvier. — La Section entend le compte rendu de son activité. Au cours du banquet, qui suit la réunion, les citoyens Lascaux, président, et Desbros, vice-président de la Section, prennent la parole et sont chaleureusement applaudis.

Saint-Nazaire (Loire-Inférieure).

Janvier. — La Section s'élève contre la violation de la liberté de pensée et d'opinion dont sont l'objet certains membres de l'enseignement ; invite le Comité Central à protester énergiquement.

Saint-Rambert-en-Bugey (Ain).

11 février. — La Section : 1° invite les républicains à se ranger autour de l'école nationale en danger ; 2° demande au Comité Central d'éclairer l'opinion sur les dangers qui menacent la République.

Saint-Savinien (Charente-Inférieure).

29 janvier. — La Section : 1° fait confiance au Comité Central pour obtenir la mise en liberté immédiate de

Marty et de Badina ; 2° demande l'amnistie pleine et entière pour les marins de la Mer Noire et pour les cheminots révoqués ; 3° proteste contre l'envoi des amnisties dans les bagnes militaires.

Tlemcen (Oran).

22 janvier. — La Section demande : 1° la réforme de l'enseignement qui doit être, notamment, unique, gratuit et accessible à tous les degrés, par voie d'examens ; 2° la réforme de la justice militaire ; 3° des secours pour les Russes affamés ; 4° l'application, intégrale, des lois financières actuelles, en matière d'impôt direct (impôt sur le revenu, bénéfices de guerre, etc.) ; 5° la révision, en vue de leur atténuation ou de leur suppression, des lois financières en matière d'impôts indirects (chiffre d'affaires, impôt de consommation) ; 6° la mise à l'étude de lois financières frappant la fortune acquise.

Tonnels (Lot-et-Garonne).

7 janvier. — La Section proteste contre la révocation arbitraire de Marthe Bigot, décidée malgré l'avis contraire du conseil départemental ; demande au Comité Central de mener une campagne contre l'intrusion du pouvoir politique dans l'enseignement public.

Toulon (Var).

30 janvier. — Une assemblée générale a été tenue pour recevoir M. Henri Guernut, Notre secrétaire général s'est tenu à la disposition de tous les ligueurs pour leur répondre. Outre diverses questions administratives, il s'est expliqué notamment sur les meilleurs moyens de mener la propagande. Il a traité de plusieurs affaires locales et à la demande de l'auditoire, a précisé l'attitude du Comité Central dans l'affaire des instituteurs abonnés à la Vie Ouvrière et dans l'affaire Paul-Antoine. Il a exprimé en même temps, au nom du Comité Central, sa joie d'avoir vu, au Congrès de Brignoles, les délégués de tant de Sections ardentes et au nom du Comité Central, il a félicité M. Edmond Barbaroux, secrétaire fédéral.

Valence (Drôme).

Janvier. — La Section : 1° demande le vote par le Sénat et la promulgation par le Gouvernement de la loi, votée par la Chambre le 20 mai 1919, accordant aux femmes françaises les mêmes droits qu'aux hommes ; 2° invite le Comité Central à mettre cette question à l'ordre du jour du prochain Congrès ; 3° proteste contre toute inquisition dont peuvent être l'objet les membres de l'enseignement et, contra toutes les atteintes à la liberté de pensée. (Circulaire Bérard, projets Bonnevey-Barthou, etc.) ; 4° émet un vœu en faveur de la réforme de l'enseignement.

Vernon (Eure).

15 janvier. — A l'issue d'une conférence de M. Renon, une Section est constituée.

La Section exprime à M. Ferdinand Buisson sa respectueuse sympathie ; demande que le Gouvernement français adopte une politique de paix et de conciliation fondée sur la justice et le droit ; émet un vœu en faveur d'une amnistie totale. Une collecte est faite en faveur des Russes affamés.

Nos Souscriptions

Pour les Victimes de l'Injustice

Du 29 décembre 1921 au 2 février 1922

MM. Dar Bri, à Paris, 17 fr. 50 ; Mme Doré, à Tarbes, 10 fr. ; Mollat, à Lussac-les-Eglises, 5 fr. ; Misbouvier, à Pexonne, 65 fr. ; Conquet, à Marseille, 50 fr. ; Barreau, à Saint-Martin-de-Connée, 5 fr. ; Weil, à Sao-Paulo, 21 francs ; Bueda, à Boukanéfis, 48 fr. ; Schmidt, à Paris, 10 fr. ; Didi à Djimba, 14 fr. ; Bonhomme, à Saint-Denis, 10 fr. ; Cambours, à Weisshweiler, 10 fr. ; Dehnard, à Massaka, 25 fr. ; Michel, à Fréjus, 8 fr. ; Rabad, à Bourail, 15 fr. ; Abloy, à Kef, 20 fr. ; N'Diaye Moussa, à Son, 10 fr. ; Pons, à Angoulême, 5 fr. ; Lanoc, à Oissel-sur-Seine, 15 fr. ; Germain, à Beaune, 15 fr. ; Descullis, à Pnom-Penh, 15 fr. ; de Buck, à Saint-Avoid, 15 fr. ; Atoulay-Ald-el-Kader, à Marrakech, 15 fr. ; Juin, à Donny, 15 fr. ; Peroutaud, S. P., 77, 10 fr.

Sections de Palmis, 5 fr. ; Marseille, 10 fr. ; Hirson, 25 fr. ; Vitry-le-François, 3 fr. 50 ; Reims, 7 fr. ; Colomb-Eschard, 11 fr. ; Reims, 6 fr. ; Coggia, 11 fr. 25 ; Maignes 84 fr. 30 ; Evian-les-Bains, 34 fr. ; Bayeux, 10 fr. ; Chaurouze, 5 fr. ; Lambert-Saint-Pierre, 16 fr. ; Philippeville, 50 francs.

Memento Bibliographique

Sous forme de *Lettres à la Ligue des Droits de l'Homme*, dues à la plume de M. Mathias MORHARDT, la Société d'Etudes Documentaires et Critiques sur la Guerre poursuit son œuvre patiente sur les responsabilités de la guerre. La brochure que nous avons sous les yeux nous semble de beaucoup le plus important des travaux, jusqu'ici peu nombreux, publiés par ce groupe. Les lettres de M. Morhardt, sont rédigées avec beaucoup de soin et un effort de critique loyal et sérieux. La thèse qu'il soutient est la suivante : le principal responsable de la guerre est le Gouvernement russe, qui a ordonné la mobilisation générale des armées russes dans la nuit du 29 au 30 juillet, entraînant ainsi celle de l'Allemagne et toute la série d'événements qui devait aboutir à la catastrophe ; et c'est aussi le Gouvernement français qui, par l'organe de M. Poincaré, lors de sa visite à Saint-Petersbourg, a galvanisé l'esprit d'agression des dirigeants russes et découragé la tentative pacifique de M. Lardy, ministre de Suisse à Paris (1^{er} août) en déclarant : « C'est trop tard ».

Convenons que la brochure de M. M. Morhardt est, par endroits, troublante et qu'en particulier, elle fait entrevoir en M. Poincaré, non, sans doute, un partisan déterminé de la guerre, mais un défenseur insuffisamment chaleureux de la paix. Et c'est là un grave indice.

Toutefois, à la thèse de M. M. Morhardt, on peut opposer deux objections, selon nous décisives :

1^o La mobilisation n'est pas la guerre, et la responsabilité définitive revient à qui déclenche la rupture diplomatique et lance l'ordre d'attaque.

2^o Comment l'auteur ne s'aperçoit-il pas que sa démonstration est ruinée par la contradiction éclatante de ses propres déclarations ? Tandis, en effet, qu'il écrit (p. 66) que la mobilisation russe déclarée (30 juillet), « était désormais la guerre irrévocable », il affirme (p. 9) « qu'il n'était pas trop tard », et « qu'à cette date encore la paix pouvait être maintenue ». Étrange théorie : car enfin si le 30 juillet, la guerre était « irrévocable », M. Philippe Berthelot était dans le vrai quand il disait, le surlendemain à M. Lardy : « C'est trop tard » ; ou bien, s'il n'était pas trop tard, le 1^{er} août, pour maintenir la paix, c'est évidemment que la mobilisation russe n'avait rien créé d'irréparable. Au surplus, par suite de quelle aberration l'auteur de ce travail n'a-t-il d'eux que pour ce qui se passe à Paris et à Saint-Petersbourg ? Rien, absolument rien, dans ces pages, par ailleurs si minutieuses, sur ce qui se trame au même moment à Berlin et à Vienne ! Singulière méthode qui, inévitablement, aboutit à la condamnation de la France et de la Russie, puisque c'est d'elles seules qu'on épiluche la politique, sans mettre en parallèle les actes de l'innocente brebis germanique et du pacifique agneau autrichien. — Th. RUYSSEN.

Une de mes vies, par François-Marie DOREAU. (1 vol. Emile-Paul frères, Paris). — Ce livre vient à son heure. L'esprit des hommes est rempli d'inquiétude. Les uns cherchent une nourriture dans les viandes creuses de l'ésotérisme. Les autres trouvent des consolations dans les troublantes certitudes de l'« Au-delà ». On n'entend parler que de théosophie, d'occultisme et de spiritisme ; les congrès, les conférences, les articles et les tracts se multiplient et les chercheurs de Vérité interrogent, éperdument le Sphinx, dont l'énigme continue, hélas, à barrer l'horizon...

F. M. Doreau nous initie à l'évolution d'une âme vers les sommets de l'occultisme. *Une de mes vies* est un roman sans doute, mais plus encore une autobiographie, ce qui lui donne du prix pour ceux qui savent que l'auteur est un philosophe riche en expériences personnelles sur le sujet, qu'il traite avec une indiscutable autorité. F. M. Doreau est un pseudonyme, qui cache un écrivain très connu, voire, ce qui intéressera les lecteurs des *Cahiers*, un ancien membre du Comité Central...

— Aux « Editions Rhéa » (publications théosophiques, 4, square Rapp à Paris) ont paru trois petits volumes dont chacun dans son genre est plein d'intérêt : *Vers le Temple*, par Annie BESANT, où la noble héritière spirituelle de Mme Blavatsky, l'infatigable messagère de la Sagesse antique, traite de la purification, de l'entraînement mental et de la construction du caractère par l'alchimie spirituelle ; — *Les Souffrances muettes* où Mlle Annie BRECH, une autre disciple de marquée, parle de nos frères inférieurs, des animaux intelligents et bons, sur le mode le plus touchant, et enfin *l'Histoire de l'Atlantide*, esquisse géographique, historique et ethnologique, avec cartes à l'appui, par M. Scott-Elliott (rien de M. Pierre Benoît). Cette reconstitution de la civilisation atlantéenne, grâce à une clairvoyance psychique qui participe de la mémoire

universelle de la nature, est à tout le moins curieuse et pleine de saveur.

— *Du sage antique au citoyen moderne*, études sur la culture morale, par MM. BOUCLÉ, BRÉMER, DELACROIX et PANNON (Armand Colin, éd.), 34, plus de théosophie d'occultisme et de spiritisme. Nous sommes sur le ferme terrain des réalités morales. Les auteurs de ce livre qui est au sens le plus élevé du mot un véritable manuel civique, cherchent les moyens de concilier les traditions morales avec les aspirations actuelles, et leur étude nous offre à tous l'occasion d'un examen de conscience approfondi, ce qui est un exercice auquel les citoyens, même conscients, se livrent trop rarement. Ils trouveront, dans ces pages pleines de bon sens, un aliment de premier ordre, et tous ceux qui tiennent pour un devoir de prendre leur part de la mêlée sociale en y bataillant pour leur idéal, auront profit à les lire, voire à les conserver à portée de la main. — A. W.

Ceux de nos collègues qui suivent nos Congrès connaissent M. Louis GUÉTANT, noble cœur dont chacun révere la sincérité. Mais ils savent aussi que le cœur se trompe quelquefois...

M. Louis Guétant, dans la brochure : *Le Traité de Versailles et les responsabilités de la guerre* qu'il publie à Lyon chez Traquet, nous déclare gentiment :

« Le Comité Central... a trahi son devoir au point de se faire parfois « le pourvoyeur de la mort, en prêtant son appui aux instigateurs du massacre ».

Et en effet :

« Les responsabilités de la guerre incombent plus spécialement à l'Entente... C'est elle qui, par sa politique « d'encerclement et de provocation l'a rendue inévitable. « Il s'ensuit que toutes nos réclamations d'indemnités « sous n'importe quelle forme sont des abus, des spoliations, des vols. La victoire ne crée pas le droit, car « s'il en était ainsi, le bandit qui assaille un passant « sur la grand-route, le terrasse et le dépouille, resterait « quand même un honnête homme. La montre et la bourse « de l'agressé lui seraient légitimement acquises. »

C'est pour ne point paniquer cette idée que notre collègue Guétant nous déclare amicalement que nous avons trahi notre devoir. Il est vrai que dans le langage de l'amitié, dire à quelqu'un qu'il a trahi son devoir, c'est insinuer qu'on n'est pas tout à fait de son avis. Non, nous ne sommes point tout à fait de l'avis de notre collègue Guétant, il s'en faut un peu... — H. G.

LIVRES REÇUS

Gédalge, 75, rue des Saints-Pères :

A. GÉDALGE : *L'enseignement de la musique par l'éducation méthodique de l'oreille*, 15 francs.

Lethielleux, 10, rue Cassette :

LANDRIEU : *L'Histoire et les histoires dans la Bible*, 2 fr. 50 ; — *Exposition de la Morale catholique*.

Populaire, 12, rue Feydeau :

P. FAURE : *Le bolchevisme en France*, 0 fr. 75.
KARL MARX et F. ENGELS : *Manifeste du parti communiste*, 0 fr. 50.

Presses Universitaires, 49, boulevard Saint-Michel :

JUSTIN GODART : *L'Albanie en 1921*, 15 francs.

Plon-Nourrit, 8, rue Garancière :

AULNEAU : *Le Rhin et la France*, 8 francs.

Rivière, 31, rue Jacob :

M. TARDY : *Le Problème de la socialisation en Allemagne*, 5 francs.

Travail, 96, quai Jemmapes :

M. PAZ : *Les révoltés de la Mer Noire*, 0 fr. 40.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

CHÈQUES POSTAUX : O/C 21.825. PARIS

Le Gérant : HENRI BEAUVOIS.



Imp. Centrale de la Bourse
117, Rue Réaumur
PARIS